

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

**Charfi : «Les ambassades et les consulats "prêts à 100%" pour l'opération de vote de la Communauté nationale à l'étranger»**

P. 4

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

**Le MAE dément le prétendu "avertissement" lancé à la Minurso**

P. 24

MAUVAISE GESTION DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ :

**Bientôt des "mesures administratives" à l'encontre des responsables concernés**

P. 7

## GAÏD SALAH EN VISITE À LA 2<sup>E</sup> RM D'ORAN

# «Préserver l'Algérie, terre et peuple, et sauvegarder sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté nationale»

Poursuivant ses visites de travail et d'inspection des différentes régions militaires et unités de l'ANP, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP était hier à la 2<sup>e</sup> RM d'Oran. Une occasion pour lui de rappeler le total engagement de l'ANP à accompagner et concrètement le peuple algérien dans ses aspirations au changement. Et de souligner les efforts déjà accomplis pour y parvenir, ainsi que le haut degré de responsabilité du peuple algérien qui a su faire barrage aux tentatives d'ingérence dans les affaires internes de son pays.

P. 3 DKnews



### APN

**M<sup>me</sup> Ferraoun présente le projet de loi relative aux radiocommunications**

P. 7

### ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

**Les laboratoires de la Formation professionnelle, ouverts pour perfectionner le savoir-faire des jeunes**

P. 24

### SOMMET DE L'OTAN À LONDRES

**Trump fait chauffer l'ambiance**

P. 24

### SANTÉ

ALLERGIES SAISONNIÈRES :

**4 remèdes naturels à avoir sous la main**

P. p 12-13

### FOOTBALL

BALLON D'OR 2019 :

**Lionel Messi remporte son 6<sup>e</sup> Ballon d'Or, record absolu**

● Mahrez termine à la 10<sup>e</sup> place

P. 21



MEURTRE D'UNE JOURNALISTE À MALTE :

**L'UE réclame une enquête sans "ingérence politique"**

P. 17

### MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Saisie de plus de 6 quintaux de kif traité à Naâma**

P. 24

## AIR ALGÉRIE

## Promotion pour la destination Turquie

La compagnie nationale aérienne Air Algérie, a annoncé hier, de nouvelles promotions à destination de la Turquie (Istanbul). A cet effet, la compagnie propose une promotion sur les vols vers la ville turque d'Istanbul au départ d'Alger, Annaba, Constantine et Oran à 38 500 DA (TTC). La période de vente pour cette offre se termine le 12 janvier 2020 et la période de voyage s'étend jusqu'au 13 juin 2020, souligne la compagnie dans son communiqué.



## BMS

## Pluies orageuses sur 11 wilayas de l'Ouest du pays

Des averses de pluies, parfois orageuses, affectent depuis hier soir, plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, avec un niveau de vigilance «Orange», indique le Centre national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain Témouchent, Oran et Sidi Bel Abbès, où les cumulés prévus se situent entre 20 et 40 mm, précise le BMS, dont la validité prendra fin aujourd'hui. D'autres wilayas sont également concernées à savoir Mostaganem, Chlef, Mascara, Saïda, Relizane, Ain Defla, Tissimsilt et le Nord de Tiaret, précise la même source, et ce de aujourd'hui de 03h à 15h, où les quantités estimées varieront entre 20 et 40 mm.

TOURISME ET ARTISANAT  
Des artisans algériens en formation en Tunisie

Dans le cadre de la coopération algéro-tunisienne dans le secteur de l'industrie artisanale et des métiers, une formation en design a été initiée au profit de 26 artisans algériens issus de 16 wilayas au niveau du Centre de design de la ville de Nabeul (Tunisie). Cette formation qui se décline en une série de cours théoriques et pratiques porte sur différents domaines à l'image du design, de l'artisanat et du soufflage de verre. Plusieurs ateliers sont également programmés afin de permettre aux stagiaires de perfectionner leurs aptitudes et savoir-faire.



## CACI

## Formation sur l'audit et la gouvernance en entreprise

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 08h30, au niveau de son école de formation sise aux Pins Maritimes (Alger), une formation-action, sous le thème : «L'audit et la gouvernance en entreprise : Les 55 indicateurs numériques de mesure de la performance».

Considéré comme une fonction d'évaluation permettant pour une entreprise d'apprécier son fonctionnement et sa performance en examinant les différentes activités, l'audit, est devenu inéluctable dans un environnement en continuelle turbulence où la gestion des risques constitue un défi majeur du management et occupe une place importante dans les préoccupations des entreprises.



## DJELFA

## Portes ouvertes sur l'entrepreneuriat

Sous le patronage du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), organise aujourd'hui, à la maison de l'environnement de Djelfa, des portes ouvertes sur les mesures et facilitations accordées aux jeunes pour la création de micro-entreprises.



## SALLE IBN KHALDOUN

## Projections cinématographiques

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui et demain à la salle Ibn Khaldoun, trois séances de projection. Ainsi, on retrouve à l'affiche La reine des neiges 2 (14h), Joker (17h) et Maléfique (20h).



## CAMPUS FRANCE

4<sup>e</sup> Salon en ligne des études en France

Campus France Algérie, organise les 5 et 6 décembre de 9h à 18h, la 4<sup>e</sup> édition du Salon des études en France. Les inscriptions sont ouvertes sur le site : [salon.dzcampus-france.org](http://salon.dzcampus-france.org).



## CE MATIN AU TNA

## Conférence de la troupe de la pièce «Rahine»

Les comédiens et les membres qui composent la troupe de la pièce de théâtre «Chahine», mise en scène par Chawki Bouzid, texte Mohamed Bouche, animeront une conférence de presse, ce matin à partir de 10h30 dans les locaux du Théâtre national algérien (TNA).



## SEAAL

## Suspension de l'AEP à Heraoua



La Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procédera aujourd'hui de 8h à 18h à des travaux de réparation d'une canalisation principale de distribution située à Heraoua localité de Sentouhi. Ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera la commune de Heraoua dans sa totalité. SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du mercredi 04 à jeudi 05 décembre. Dans ce cadre, un dispositif de citernes sera mis en place, afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). SEAAL prie ses clients de l'excuser, pour les désagréments causés par ces travaux, et mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable. Pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## COA

## Des salles de judo dans les établissements scolaires



Dans le cadre de la convention conclue entre la Fédération internationale de Judo et le Comité olympique et sportif algérien (COA) à laquelle ont été associés le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Éducation Nationale et la Fédération algérienne de judo, une première salle de Judo a été inaugurée hier par le président du COA Mustapha Berraf à l'école Mohand Mouzaoui à Aokas (Béjaïa). «Cette nouvelle mesure vise à promouvoir la pratique de ce sport auprès des jeunes catégories pour en faire un vecteur d'éducation grâce aux nobles valeurs qu'il véhicule» souligne le COA dans un communiqué.

## ATTERRISSAGE D'URGENCE D'UN AVION D'AIR ALGÉRIE AU CAIRE

## Les passagers réacheminés vers leur destination finale le jour même

Les passagers de l'avion d'Air Algérie reliant Médine à Annaba, qui a atterri lundi au Caire (Égypte), en raison d'un incident technique, ont été réacheminés le jour même vers leur destination finale par un autre appareil, a indiqué le porte-parole et responsable de la communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Le même responsable a affirmé que l'appareil d'Air Algérie (vol AH 4411) avait à son bord 140 passagers qui revenaient du pèlerinage de la Omra. "L'appareil, par mesure de sécurité, avait été détourné vers l'aéroport du Caire et ses passagers ont été réacheminés vers l'aéroport d'Annaba à bord d'un autre appareil", a-t-il précisé. Expliquant les circonstances de cet incident, M. Andaloussi a déclaré qu'il s'agit d'un problème technique "sans donner plus de détails". "Le commandant de bord avait détecté une alerte au niveau du réacteur, après 1h 30mn de vol, suite à laquelle il a décidé de se poser à l'aéroport du Caire", a-t-il ajouté.



## EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À LA 2<sup>E</sup> RM À ORAN

### Gaïd Salah : «L'ANP a conféré au terme accompagnement une "signification correcte"»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a affirmé hier à Oran que l'armée a conféré au terme accompagnement une «signification correcte» à travers «l'accompagnement sincère» du peuple algérien, soulignant qu'elle a veillé à «satisfaire la majorité de ses revendications».



«Prononcer la parole de vérité à travers l'analyse logique, rationnelle et objective de ce qui se passe dans notre pays et de tous les efforts laborieux consentis au service de l'Algérie, de sa sécurité et de sa stabilité, contribuera à éclairer l'opinion publique nationale sur la vérité du vécu et la réalité des efforts consentis par l'ensemble des institutions de l'Etat, à leur tête l'Armée nationale populaire, qui a conféré à l'expression d'accompagnement toute sa signification, par la sincérité de son accompagnement au peuple algérien et toutes les institutions de l'Etat, et la justice en premier lieu, a-t-il déclaré devant les cadres et les personnels de la 2<sup>e</sup> région militaire lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette Région.

Dans une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence à l'ensemble des unités de la région, le Chef d'Etat-Major de l'ANP a assuré que l'armée a «conféré au terme accompagnement la signification correcte» et qu'elle n'en a «pas fait un simple slogan reluisant et creux, mais plutôt un moyen aux objectifs nobles, à travers lequel le peuple algérien ressent qu'il est le centre d'intérêt et d'attention de l'Armée nationale populaire».

A travers ce terme, a-t-il poursuivi, «l'Armée nationale populaire a le sentiment qu'elle est entièrement responsable de permettre à son peuple de surmonter cette phase dans un climat sûr et serein, qu'elle est responsable de garantir le bon fonctionnement de toutes les institutions de l'Etat et qu'elle est entièrement responsable de l'assainissement de notre pays de l'infamie de la corruption et des corrompus, à travers l'accompagnement de la justice, en lui permettant d'exécuter, effectivement et concrètement, ses nobles missions, et de faire rupture avec les pratiques et des comportements du passé qu'imposait la bande à la justice».

Pour Gaïd Salah, «l'affranchissement de la justice des griffes des corrompus et de toutes les formes de diktats, de contraintes et de pressions est un des fruits de l'accompagnement de l'Armée nationale populaire de son peuple, un fruit par lequel le citoyen algérien ressent réellement et non pas théoriquement dans un Etat de droit».

«La justice à laquelle nous tendons, est de permettre à la loi d'être souveraine, d'être le premier et l'ultime critère pour lutter contre toutes les formes de corruption», a-t-il ajouté, soulignant que «des complots et les machinations que nous avons pu désamorcer et avorter sont parmi les plus dangereuses

formes de corruption». Le Général de Corps d'Armée a relevé, par la même occasion, que «le sommet de la corruption est que les corrupteurs eurent à créer un environnement corrompu qui s'adapte à leur nature et leur comportement», estimant que «l'assainissement de notre société de tous ces fléaux est un devoir national dont nous avons tant euré à nous en acquitter de façon correcte, sérieuse et efficace, lors de notre accompagnement du peuple algérien».

«Ce sérieux et cette efficacité que nous avons euré, au sein de l'Armée nationale populaire, en compagnie de tous les autres corps de sécurité, à leur conférer un caractère d'action de proximité à travers tout le pays a fait de l'aspect médical son principal domaine, par la couverture médicale que les services de santé militaire ont prodigué aux habitants des régions isolées et frontalières», a-t-il rappelé.

«Aussi, l'objectif noble et majeur de l'accompagnement par l'Armée nationale populaire de son peuple tout au long de la période précédente, est de permettre au peuple algérien d'exercer ses droits constitutionnels et légitimes qu'il a revendiqués depuis le début des marches populaires et que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a veillé à satisfaire la majorité de ces revendications, en attendant que le Président élu prenne en charge la réalisation du reste des revendications», a-t-il encore expliqué.

Il a regretté, à ce titre, que «certains analystes aient dévié de la logique de l'analyse judicieuse et objective, notamment en ce qui concerne les efforts laborieux dévoués et productifs que ne cesse de consentir l'Armée nationale populaire, ou par rapport aux résultats remarquables réalisés par la justice, à la lumière de l'accompagnement continu de l'Armée nationale populaire».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP s'est félicité, dans ce contexte, que «le navire de l'Algérie s'est amarré à bon port en toute sécurité, grâce à Allah, puis grâce à ses enfants dévoués».

«Aussi, celui qui veut traverser avec elle, il n'a qu'à rejoindre ses concitoyens et ne pas manquer l'appel de la patrie, pour partager avec sa patrie ses joies, car le rendez-vous du 12 décembre 2019 sera certainement une véritable fête pour l'Algérie et son peuple», a-t-il martelé.

Dans son allocution, le Général de Corps d'Armée a rappelé à l'ensemble des personnels de l'ANP

et des différents services de sécurité qu'ils sont appelés à «s'acquitter du devoir d'assurer la sécurité lors des élections, mais qu'ils ont également des droits constitutionnels, dont le droit de vote qu'il exerceront à l'instar de leurs concitoyens, en votant en dehors des casernes, conformément aux dispositions réglementaires applicables en la matière». «Notre devoir en tant que Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, et nous nous enorgueillissons d'assumer cette immense responsabilité envers cette grande patrie, d'œuvrer, nuit et jour, en compagnie de l'ensemble des éléments des autres corps de sécurité, soutenus par tous les enfants de notre peuple à travers tout le pays, j'ai dit, j'estime qu'il est de notre devoir de remercier et d'exprimer notre reconnaissance à tous ces héros, au sein de nos forces armées déployées à travers l'ensemble du territoire national», a-t-il déclaré.

«Autant qu'ils sont fiers de leur appartenance à l'Armée nationale populaire, autant leur peuple et leur armée sont énormément fiers d'eux et s'enorgueillissent de posséder des hommes de cette trempe, qui ont prouvé qu'ils sont les dignes successeurs des vaillants ancêtres, et qui ont démontré à maintes reprises leur grande aptitude et leur sens patriotique responsable, ainsi que leur conscience et leur perspicacité».

Grâce à eux et à tous les enfants bienveillants du peuple, l'Algérie est désormais préservée, protégée et considérée, et grâce à Allah le Tout-Puissant puis grâce à eux, elle restera préservée de tout malheur», a-t-il soutenu.

Gaïd Salah a exhorté, à l'occasion, les membres de l'ANP à «continuer sur cette voie» et à poursuivre leur chemin, «avec des pas constants et résolus», car, a-t-il dit, «la sécurité et la dignité de l'Algérie sont entre vos mains».

«En effet, tel que vous êtes appelés à vous acquitter du devoir d'assurer la sécurité, dans tout le sens du terme, notamment en ce qui concerne la réunion des conditions idoines afin de permettre à vos concitoyens à travers tout le pays, de s'acquitter de leur devoir électoral dans un climat de quiétude, de sérénité et de calme, vous avez des droits constitutionnels, dont le droit de voter que vous exercerez, comme vous le savez tous, à l'instar de vos concitoyens, à savoir vous diriger vers les urnes pour voter et participer à ces élections en dehors des casernes, conformément à l'instruction que j'ai émise dans ce sens et en conformité avec les dispositions légales applicables dans ce domaine», a-t-il souligné.

Appelant les militaires à s'acquitter de leurs devoirs et droits, le Chef d'Etat-Major de l'ANP a estimé que cet acte «est le dévouement absolu que nous dicte la citoyenneté, dans toute la force du terme».

À l'issue de la rencontre, le Général de Corps d'Armée a cédé la parole aux cadres et personnels des unités de la région pour «réitérer leur immuable engagement envers l'Armée nationale populaire et l'Algérie».

## Gaïd Salah salue la vive réaction du peuple algérien face à la tentative d'ingérence du Parlement européen

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a salué, hier, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection à la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran, la vive réaction du peuple algérien qui a exprimé son rejet «catégorique» des tentatives d'ingérence du Parlement européen dans ses affaires internes, soulignant que «le fort élan populaire et les marches pacifiques qu'a connus dernièrement notre pays reflètent la force de la volonté populaire de surmonter cette phase sensible» que connaît l'Algérie.

«Le fort élan populaire et les marches pacifiques qu'a connus dernièrement notre pays, reflètent la force de la volonté populaire de surmonter cette phase sensible de son histoire et augurent d'un dénouement éminent de la situation et que l'Algérie atteindra son havre de paix, grâce à la détermination du peuple algérien, à travers tout le territoire national, à participer en force à la prochaine échéance présidentielle du 12 décembre 2019 et à son adhésion avec son Armée Nationale Populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN), en soutenant sa position sincère et dévouée avec une foi et une conviction totales en la justesse de son approche rationnelle et objective pour surmonter cette phase que traverse le pays, cette approche constructive qui n'a d'autre objectif que de servir l'intérêt suprême de la nation, et de préserver sa sécurité et la quiétude de son peuple», a déclaré le Chef d'Etat major lors de sa rencontre avec les cadres et les membres de la 2<sup>e</sup> RM dans son allocution d'orientation suivie via visioconférence par toutes les unités de la Région.

«Ce peuple authentique qui a accueilli favorablement les positions clairement exprimées par l'institution militaire depuis le début de la crise à ce jour et qui l'estime à sa juste valeur, partant de la grande confiance qu'il a en son armée, déterminée à poursuivre résolument ses missions, quelques soient les circonstances, considérant que cette armée - dont le souci majeur notamment en ces circonstances particulières que vit notre pays, est de préserver l'Algérie, terre et peuple, et sauvegarder sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté nationale - est une armée qui mérite tout le respect, la considération et le soutien», a-t-il précisé.

«Ce peuple dont nous sommes issus, que nous connaissons parfaitement et estimons à sa juste valeur, a constamment su comment faire face à toutes les adversités, aussi grandes qu'elles soient, grâce à son dévouement et sa fidélité à ses principes nationalistes et ses valeurs ancestrales, ainsi que grâce à l'accompagnement de l'institution militaire, qui a adopté une stratégie clairvoyante et judicieuse, et s'est attelée à la mettre en œuvre par étapes, en parfaite harmonie avec les revendications et les attentes de ce vaillant peuple», a-t-il affirmé.

«Le voila aujourd'hui qui répond à ces tentatives désespérées à travers ses marches massives, dans tout le pays, et se tient debout tel un seul homme, avec toutes ses franges».

Il a donné ainsi les plus merveilleuses images de solidarité, de soutien et de cohésion, rejetant catégoriquement la tentative du parlement européen de s'ingérer dans les affaires internes de son pays, donnant ainsi au monde entier une leçon dans le véritable patriotisme, a poursuivi le Général de corps d'Armée.

Et d'ajouter: «Et c'est là que réside l'importance de la prochaine échéance électorale, car elle représente en réalité un parachèvement

irrévocable du parcours du 1<sup>er</sup> novembre 1954». A ce propos, il a rappelé avoir «dit lors de mon intervention devant les cadres et les personnels du Commandement des Forces Aériennes le mercredi 27 novembre passé, voire dans des occasions précédentes, que ce peuple authentique, qui est parfaitement conscient de la gravité des machinations qui se traitent dans les laboratoires de la conspiration à l'étranger et des modes de trahison et de félonie à l'intérieur, lorsque la bande a fait appel à des parties extérieures».

«J'ai dit que ce peuple saura répondre en temps opportun, à toutes les tentatives d'ingérence dans ses affaires internes».

Le voila aujourd'hui qui répond à ces tentatives désespérées à travers ses marches massives, dans tout le pays, et se tient debout tel un seul homme, avec toutes ses franges».

Il a donné ainsi les plus merveilleuses images de solidarité, de soutien et de cohésion, rejetant catégoriquement la tentative du parlement européen de s'ingérer dans les affaires internes de son pays, donnant ainsi au monde entier une leçon dans le véritable patriotisme, et affirmant que l'Algérie possède des hommes et des femmes, qui sont capables de la défendre, car ils appartiennent tout simplement au peuple des miracles qui connaît le sens de la souveraineté nationale et l'estime à sa juste valeur, car elle a été acquise au prix des sacrifices des millions de vaillants martyrs», a-t-il soutenu.

Le peuple algérien «saura également comment répondre à tous ses détracteurs qui complotent contre sa patrie, en se dirigeant massivement le 12 décembre prochain aux urnes afin d'élire un président de la République en toute intégrité, liberté et démocratie, pour que ce soit là une réponse vigoureuse et civilisée et telle une gifle cinglante à tous ceux qui s'attaquent à l'Algérie, dont la force est égale à celle que nos vaillants ancêtres leur ont infligée depuis le début du colonialisme français en Algérie en 1830, lors des héroïques résistances populaires continues, passant par la glorieuse Révolution de libération jusqu'à l'indépendance».

Ils ont donné à l'occupant tyrannique une bonne leçon sur le patriotisme, l'attachement à la patrie, le refus de l'asservissement quels que soient les sacrifices».

Ils ont prouvé aux traîtres et inféodés que leur destin n'est que honte et opprobre».

En effet, le pays est cher et précieux et ne peut être marchandé quel que soit le prix», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale.

Le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah a ajouté que «l'Algérie avec de telles caractéristiques et toutes ses grandes ambitions et l'avenir qui sied à sa grandeur et auquel elle aspire, c'est l'Algérie que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire s'honore, aujourd'hui et chaque jour, d'accompagner, en étant pleinement consciente du sens des incommensurables sacrifices qu'ont consentis nos ancêtres afin de façonner l'histoire nationale glorieuse de l'Algérie, qui constitue le phare qui guide les plus dévoués de ses enfants».

«Et c'est là que réside l'importance de la prochaine échéance électorale, car elle représente en réalité un parachèvement irrévocable du parcours du 1<sup>er</sup> novembre 1954».

En effet, si Novembre avait auguré de la libération du pays de l'abominable du colonialisme français abject, Décembre aura l'honneur de parachèver la construction de l'Etat de droit conformément aux principes de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre», a conclu le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

## PRÉSIDENTIELLE 2019 :

## Les ambassades et les consulats "prêts à 100%" pour l'opération de vote de la communauté nationale à l'étranger (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé hier à Alger, que les ambassades et les consulats dans les différentes villes à travers le monde étaient "prêts à 100%" pour le début de l'opération de vote pour la communauté nationale établie à l'étranger en prévision de la présidentielle du 12 décembre.

"Nos ambassades et nos consulats sont prêts à 100% pour le début du scrutin pour la communauté nationale établie à l'étranger" prévu dimanche prochain 8 décembre, a déclaré M. Charfi à la presse, en marge d'une journée de formation et d'orientation en faveur des délégués et coordinateurs de l'ANIE à l'étranger.

L'autorité œuvre et aspire à ouvrir des bureaux de vote en dehors des ambassades et consulats pour se rapprocher davantage des

citoyens établis à l'étranger et concourir à la réussite de ce rendez-vous électoral important", a-t-il ajouté.

Cinq (05) candidats sont en lice à la présidentielle du 12 décembre, à savoir Abdelmadjid Tebboune (indépendant), Ali Benflis du parti Talaie el Hourriyet, Abdelaziz Belaid du Front Al-Moustakbel, Azzedine Milhoubi du Rassemblement national démocratique (RND) et Abdelkader Bengrina du Mouvement El-Bina.



## "Le débat télévisé entre les candidats sera diffusé par les médias publics et les chaînes privées agréées" (ANIE)

Le débat entre les cinq prétendants à la magistrature suprême qui aura lieu vendredi prochain, sera diffusé en direct par les chaînes de la télévision publique, la radio nationale et toutes les chaînes de télévisions privées agréées, a indiqué, mardi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Lors d'une déclaration à la presse, le chargé de l'information de l'ANIE, Ali Draa a précisé que le débat télévisé entre les cinq candidats "aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdellatif Rahal à 19h00 et durera entre deux heures et demi à trois heures".

Ce débat sera diffusé en direct par les chaînes de la télévision publique, la radio nationale et toutes les chaînes de télévision privées agréées, a affirmé M. Draa. Pour rappel, la décision relative à l'organisation de ce débat a été prise par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, en accord de l'ensemble des candidats qui ont accepté d'y participer. Répondant à une question concernant la réalisation d'un sondage par l'ANIE devant permettre aux citoyens d'avoir une idée sur le candidat ayant le plus de chances de remporter la Présidentielle, M. Draa s'est contenté de dire que "la réalisation de pareil sondage ne relève pas du ressort de l'Autorité".

### ANIE :

## Journée de formation au profit des encadreurs de l'élection présidentielle à l'étranger

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a organisé, hier à Alger, une journée de formation au profit de ses délégués et représentants chargés de superviser l'opération électorale et le vote de la communauté algérienne à l'étranger.

La journée de formation organisée par visioconférence a été supervisée par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, en présence de cadres et de responsables de l'Autorité et de représentants du ministère des Affaires étrangères.

Les délégués et représentant de l'ANIE chargés de superviser l'opération électorale et le vote de la communauté algérienne à l'étranger ont suivi la formation à partir de grandes capitales mondiales et de villes comptant une importante communauté nationale (Tunis, Paris, Marseille, Lille, Lyon, Bruxelles, Londres, Barcelone, Moscou, New York et Montréal).

La formation a permis de mettre en avant les principaux mécanismes arrêtés par l'ANIE pour préparer l'élection présidentielle du 12 décembre, ainsi que les procédures à suivre pour garantir la transparence et la régularité de l'opération électorale.

Les délégués et représentants de l'ANIE à l'étranger ont, à cette occasion, soumis leurs préoccupations et leurs interrogations aux responsables centraux qui leur ont apporté des éclaircissements sur certains détails liés à la préparation, à l'organisation et à la surveillance de la prochaine échéance présidentielle.

A l'ouverture de la Journée de formation, M. Charfi a précisé que cette rencontre permettait d'élargir la focale sur les opérations afférentes au suivi direct, par les structures de l'ANIE, de l'opération électorale de la préparation à la promulgation des résultats en passant par le dépouillement, mais aussi

d'éclaircir certaines notions et règles régissant cette opération.

Il s'agit de la deuxième journée de formation du genre organisée par l'ANIE après celle destinée à ses délégués et représentants à travers les wilayas et communes du territoire national.

L'opération de révision périodique des listes électorales, effectuée du 12 au 17 octobre dernier, a permis de recenser 24.474.161 électeurs, dont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger.

S'agissant de l'encadrement du scrutin, l'ANIE a mobilisé 501.031 encadreurs, dont 427.834 encadreurs de bureaux de vote, 66.410 encadreurs de centres de vote, 6.164 encadreurs des commissions électorales communales, 147 encadreurs des commissions électorales de wilaya et 456 encadreurs des commissions électorales diplomatiques ou consulaires à l'étranger.

## 16<sup>e</sup> jour de la campagne électorale

### L'Etat des institutions se construit avec des hommes capables d'assumer la responsabilité (Belaid)

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre courant, Abdelaziz Belaid a estimé, lundi à Oum El Bouaghi, que l'Etat des institutions se construit avec des hommes compétents et en mesure de diriger le pays, appelant les Algériens à contribuer à cette démarche.

Lors d'un meeting populaire animé à la maison de la Culture de la wilaya, dans le cadre de la campagne électorale, M. Belaid a indiqué que

«la construction d'un Etat des institutions est, avant tout, tributaire du choix de responsables compétents et capables d'assumer la responsabilité», soulignant que «seul le citoyen est en mesure de réaliser cette démarche à travers le bon choix des responsables».

«Durant les vingt dernières années, l'Homme algérien et toutes les institutions de l'Etat ont été brisés à cause de certains personnes ayant dominé

le peuple et se sont accaparés de ces deniers», a-t-il déploré.

«Les citoyens algériens doivent contribuer à cette démarche à travers l'élection de maires compétents, de parlementaires courageux et capables de légiférer et d'un Président intègre et aux positions fermes», a souligné M. Belaid, ajoutant que «l'Algérie amorcera, le 12 décembre, un tournant décisif si le peuple décide et veillera à

la protection de sa voix». Assurant ne pas pratiquer «du marchandage politique», le prétendant à la Magistrature suprême s'est engagé à ouvrir un dialogue avec tous les Algériens sur les affaires intéressant le peuple algérien.

Il a promis, en outre, «l'ouverture des horizons aux jeunes et aux diplômés universitaires pour réaliser leurs aspirations».

### Benflis affirme de Sidi Bel-Abbès être porteur d'«un projet complémentaire pour sauver l'Algérie»

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre en cours, Ali Benflis a affirmé, lundi à Sidi Bel Abbès, être porteur d'«un projet complémentaire pour faire sortir le pays de la crise».

Lors d'un meeting, au 16<sup>e</sup> jour de la campagne électorale, M. Benflis a déclaré s'être porté candidat aux prochaines échéances avec «un projet complémentaire pour sauver l'Algérie», précisant qu'il s'agit d'«une approche synergique pour sortir de la crise, toutes dimensions politiques et socioéconomiques confondues».

Ce projet a pour objectif de «permettre à l'Algérie d'aller de l'avant et d'être une force régionale qui fera entendre sa voix dans les fora internationaux», a indiqué le président du parti Talaie el Hourriyet.

Evouquant «la division du peuple concernant les sorties de crise face aux complots qui se trament contre lui», M. Benflis affirme être «le rassembleur des Algériens et le défenseur de l'unité

nationale et des constantes de l'identité nationale, à savoir l'Islam, l'arabité et l'amazighité, sans discrimination ni régionalisme».

Il a appelé à «instaurer un Etat démocratique avec une Constitution à même de définir les prérogatives du pouvoir exécutif, d'activer le rôle de contrôle du Parlement et d'accorder à l'opposition le droit de faire entendre sa voix, tout en instituant une justice indépendante et des médias libres et professionnels».

A cet effet, le candidat à la magistrature suprême a mis l'accent sur la nécessité de «renforcer le front interne à travers la légitimité des institutions de l'Etat».

Le président de la Talaie el Hourriyet a passé en revue les axes de son programme électoral qui «prévoit une économie de marché sociale à même de libérer l'initiative économique et de préserver les droits des catégories vulnérables».

Il s'est engagé, par la même, à la prise en

charge «des catégories lésées» (personnel de l'éducation, de la santé et de la justice, les fonctionnaires et les agents d'administration...etc) «à travers l'adoption du dialogue et le recours à des solutions devant garantir la quiétude dans la société».

Il a promis également de prendre en charge «le dossier du pouvoir d'achat et du SMIG en fonction de la situation financière du pays», refusant de prendre part à une campagne populiste et d'avancer des promesses irréalistes.

Le président de Talaie El Hourriyet a promis aussi d'assurer l'égalité entre les citoyens et les différentes régions du pays ainsi que la réhabilitation des personnes aux besoins spécifiques à travers la création d'un secrétariat d'Etat consacré à cette frange de la société.

Plaidant pour «la consécration de la gouvernance dans la gestion, la définition des prérogatives des différentes institutions de l'Etat et la sé-

paration des pouvoirs», M. Benflis a souligné l'importance d'activer et libérer les instances de contrôle à l'instar de la Cour des comptes, tout en leur confiant les prérogatives nécessaires pour surveiller et préserver le denier public».

M. Benflis a promis de soumettre la présidence de la République au principe de contrôle, proposant de revoir à la baisse son budget de fonctionnement pour mettre fin au «gaspi».

Se recueillant à la mémoire des chouchou de la région «ayant sacrifié leurs vies pour le pays ainsi que les cadres qui ont servi l'Algérie avec loyauté», le candidat à la présidentielle s'est engagé à insuffler la dynamique nécessaire pour le développement des secteurs de l'agriculture et de l'industrie par «l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la bureaucratie qui entrave l'investissement, outre le développement de l'économie nationale, sa numérisation et sa modernisation».

### Bengrina promet d'accorder la priorité à la mise en valeur des terres dans les projets financés par l'Ansej

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre courant, Abdelkader Bengrina a promis d'accorder la priorité à la mise en valeur des terres et à l'investissement agricole dans le cadre des projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Lors d'un meeting tenu dans la commune de Hassi El Kara à El-Menia, M. Bengrina s'est engagé à donner la priorité aux jeunes désireux d'investir dans l'agriculture, notamment dans la mise en valeur des terres au ni-

veau des Hauts-plateaux et du Sud, promettant d'octroyer aux jeunes des crédits sans intérêts et de mettre à leur disposition les moyens nécessaires dans le but de réduire la facture d'importation.

Le prétendant à la magistrature suprême n'a pas raté l'occasion pour féliciter les habitants d'El-Menia pour la promotion de leur circonscription en wilaya, souhaitant que le décret de promotion soit suivi de décisions de réalisation d'un EHU et de structures scolaires à la hauteur

de cette région, outre la relance du projet gelé de la Nouvelle ville au profit des enfants de la wilaya. Le programme électoral de M. Bengrina prévoit, selon la stratégie des priorités sectorielles, l'orientation des investissements vers les secteurs en soutien au développement (domaines stratégiques) et à leur tête l'Agriculture, afin de réaliser le développement économique inclusif par la mise en place d'un système socioéconomique libre basé sur une politique de compétitivité et

ciblant la croissance économique. Le candidat s'engage, en cas de victoire, à pérenner des réformes économiques à travers le redressement des «déséquilibres» du système socioéconomique en revisitant l'économie verte et l'économie du savoir en tentant d'atteindre des taux de croissance des plus élevés qui se traduiraient positivement sur les équilibres économiques intérieurs et extérieurs.

## PRÉSIDENTIELLE 2019 :

## La presse nationale se focalise sur "les nouvelles promesses" des candidats et le débat télévisé de vendredi prochain

Les titres de la presse nationale parus hier sont revenus sur «les nouvelles promesses des candidats» à moins d'une semaine de la fin de la campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre prochain, évoquant également le rendez-vous «inédit» de vendredi prochain, à savoir le débat télévisé qui réunira les cinq candidats en lice.

Titrant son commentaire «Les candidats passent à la vitesse supérieure», le quotidien Le Maghreb a relevé que «la sortie de la crise politique et le développement économique, la jeunesse ainsi que les secteurs de la Santé et de la Justice ont été largement évoqués par les cinq candidats dans leurs discours respectifs».

Dans le même sens, Horizons a écrit dans son commentaire que les cinq candidats prévoient dans leurs programmes de «refonder la République».

Il s'agit pour cette publication «d'en finir définitivement avec le régime autocratique qui a atteint durant les 200 dernières années un seuil effroyable de déliquescence», soulignant que le dénominateur commun des promesses des cinq candidats «est de réviser en profondeur la Constitution pour qu'elle ne soit plus un faire-valoir ou juste une façade dorée, modulable suivant les desiderata du chef du moment».

El Moudjahid a également titré sur les «réformes profondes dans plusieurs secteurs, prônées par les candidats dans leurs discours, alors que pour Les Débats, les cinq postulants à la magistrature suprême focalisent leurs promesses sur «l'économie et la protection

des deniers publics». Pour Le Soir d'Algérie, qui a consacré une large couverture à la campagne électorale, Ali Benflis prône «une réforme en profondeur des programmes scolaires», alors que Azzedine Mihoubi et Abdelmadjid Tebboune s'engagent respectivement à «réviser la loi des biens domaniaux» et à «développer l'économie du savoir».

La même publication a repris les déclarations de Abdelaziz Belaid sous le titre «je serai votre serviteur», et Abdelkader Bengrina qui «refuse la division des Algériens».

Le quotidien Reporters s'est plutôt intéressé aux «escarmouches entre les camps de Tebboune et Mihoubi», rapportant en même temps que l'autre candidat à la présidentielle, Belaid, a laissé transparaître dans son discours «des signes d'agacement, accusant ceux qu'il a qualifiés de lobbies et de partie manipulatrice qui œuvrent à orienter l'électorat».

Plusieurs autres titres se sont également intéressés au débat télévisé, programmé vendredi prochain sur l'ensemble des chaînes de télévision (publiques et privées).

A cet effet, le quotidien arabe Ech Chaab a relevé qu'il s'agit d'une «première en Algérie», louant les efforts de l'Autorité nationale



indépendante des élections (ANIE) «qui a réussi à convaincre les cinq candidats à animer ce débat inédit dans les annales électorales du pays».

Echorouk s'est également intéressé à ce débat, faisant observer que l'ANIE n'a pas encore dévoilé les noms des journalistes devant animer la confrontation entre les cinq postulants à la magistrature suprême, alors qu'El Youm a salué l'organisation de ce débat qui servira à éclairer davantage les citoyens et les électeurs dans leurs choix le 12 décembre prochain.

El Massa s'est attardé pour sa part sur les engagements des candidats à booster l'économie nationale

tout en s'engageant de prendre réellement en charge les préoccupations des citoyens, notamment l'instauration de la justice et de l'équité dans la distribution des richesses. Al Fajr a titré sur «l'héritage de la bande», un sujet qui alimente les discours des candidats, lesquels se sont engagés notamment à recouvrer la confiance des citoyens et restituer les biens et l'argent détournés. Les titres de la presse nationale ont également rapporté que «les militaires voteront en tenue civile», reprenant le communiqué du ministère de la Défense nationale dans lequel «il est précisé que les militaires «sont libres de choisir le candidat

qui répond à leurs propres convictions lors de ces élections imprégnées des valeurs de démocratie, de transparence et d'intégrité, reflétant la volonté du peuple et son libre choix». La presse nationale a également commenté de long en large le procès des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et d'autres anciens ministres et hommes d'affaires. En ce sens, El Moudjahid a consacré son éditorial à ce procès en titrant «La justice au service du peuple», soulignant notamment que «désormais, nul n'est au-dessus de la loi» et que «le temps de l'impunité est irrémédiablement révolu».

17<sup>e</sup> jour de la campagne électorale

## Belaid plaide pour la création de zones de libre-échange dans les régions frontalières

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelaziz Belaid a plaidé, hier à Tébessa, pour la relance du développement dans les régions frontalières notamment à travers la création de zones de libre-échange.

«Au lieu d'être des zones de libre-échange par excellence, de par leur situation géographique, les wilayas frontalières sont devenues des points de contrebande par négligence et mauvaise gestion», a déclaré M. Belaid lors d'un meeting animé au Palais de la culture de la wilaya dans le cadre de

sa campagne électorale. Les citoyens de ces zones, qui se sont retrouvés devant «des portes fermées», étaient «contraints d'utiliser de tous les moyens pour subvenir à leurs besoins, dans des wilayas disposant de toutes les ressources à même d'assurer leur autosuffisance dans tous les domaines», a-t-il estimé.

Réitérant que l'Algérie a besoin de gouverneurs capables d'assumer la responsabilité, il a souligné que les comportements du passé «ont anéanti l'économie nationale mais aussi l'Algérien et ont déchiré la so-

ciété». Selon le candidat du front El Moustakbal, cette opération a été «planifiée», rappelant la décennie noire qu'a connue le pays, et qui a failli s'effondrer, si ce n'est la résistance de l'Armée nationale populaire (ANP), des patriotes et des agents de la sécurité.

«Après la tragédie de la décennie noire, les Algériens aspiraient à construire le pays mais la bande en avait décidé autrement, et nous souffrons, à cause d'elle, de la situation actuelle.

Après la chute du système corrompu, il

est temps de construire un Etat des institutions, en élisant un président capable d'assumer la responsabilité», a-t-il soutenu, réaffirmant que l'élection était «la seule solution» pour sortir de cette «impasse» et restaurer la confiance perdue entre le peuple et leurs responsables.

Il a appelé le peuple algérien à faire face aux tentatives menées par des parties qui «pêchent en eau trouble» visant à «empoisonner l'atmosphère» et à «perturber» la prochaine élection, et ce en se rendant massivement aux urnes le 12 décembre.

## Benflis promet une prime à la femme au foyer et une revalorisation de l'allocation de handicap

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis s'est engagé, mardi à partir de Skikda, à consacrer une prime à la femme au foyer, à encourager à créer des micro-activités, et à revaloriser l'allocation de handicap.

Lors d'un meeting populaire animé au palais de la Culture au centre ville, au 17<sup>e</sup> jour de la campagne électorale, M. Benflis s'est engagé à consacrer une prime à la femme au foyer en contrepartie des efforts consentis pour l'éducation de ses enfants, «son encouragement à créer des micro-activités économiques et commerciales, en lui accordant des crédits».

Le candidat parti Talaie El Houriyet a promis de «combattre les disparités homme femme», affirmant que la femme représente la moitié de la société et «la distinction entre les deux sexes n'existe pas en Islam,

qui consacre les droits de la femme». A l'occasion de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, le candidat Benflis a indiqué que son programme électoral «accorde un grand intérêt» à cette catégorie, estimant qu'«ils sont des milliers en Algérie à souffrir le martyr», en s'engageant à revaloriser l'allocation destinée aux handicapés, estimant qu'elle est «insuffisante».

Dans ce contexte, M. Benflis a proposé «un enseignement et une formation spécialisés pour cette catégorie, supervisés par une corporation éducative spécialisée».

Il s'est engagé également à créer «un Secrétariat d'Etat relevant du ministère de l'Education, pour la prise en charge des personnes à besoins spécifiques dans tous les paliers».

Il a promis, également, en cas de victoire,

d'accorder un grand intérêt aux structures propres aux personnes à besoins spécifiques et «un accompagnement dans leur quotidien en termes de facilitation de leur déplacement à travers l'adaptation des moyens de transport et des services publics».

Par ailleurs le candidat du parti Talaie El Houriyet a estimé que l'Algérie «est à la croisée des chemins» expliquant qu'il s'agit de choisir «entre une véritable solution politique permettant l'ouverture de tous les dossiers et apportant les vraies réponses aux vraies questions, ou le «rafistolage» qui maintient l'Algérie dans le statu quo».

Dans ce cadre, il a précisé que la présidentielle «est une élection charnière» et qu'elle «ouvrira la voie à une nouvelle ère bannissant les anciennes pratiques qui ont porté préjudice au pays».

Il a appelé à «aller comme un seul homme

le 12 décembre aux urnes pour élire un président qui sera responsable et au service du peuple», ajoutant que ces échéances «nous les voulons propres car le pays traverse une crise grave, et peut supporter plus», a-t-il dit.

Le candidat Benflis a exposé ensuite les principaux axes de son programme électoral, qui propose «une nouvelle Constitution consacrant la séparation des pouvoirs et confère la légitimité aux institutions de l'Etat», outre l'adoption d'une économie de marché sociale, la prise en compte des catégories vulnérables, la garantie de l'indépendance de la justice et la libéralisation des médias.

Evoquant le volet local, M. Benflis a mis en avant l'histoire de la wilaya de Skikda qui «a signé une grande partie de l'histoire de l'Algérie», a-t-il conclu.

## Tebboune s'engage à lancer des projets de «développement global» à Laghouat

Le candidat indépendant à la présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, hier à Laghouat, s'il était élu, à lancer des projets de développement «globaux» dans tous les secteurs au profit de toutes les communes de cette wilaya. Lors d'un meeting populaire à la Maison de la culture de Laghouat, au 17<sup>e</sup>

jour de la campagne électorale, menée sous le slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», M. Tebboune a indiqué «je lancerai, si je serais élu président de la République, des projets de développement global dans tous les secteurs», précisant que «les projets contenus dans son programme au profit de cette wilaya concer-

nent tous les villages de cette wilaya».

Dans ce cadre, le prétendant à la Magistrature suprême a évoqué, dans son programme, le «développement» de l'aéroport de cette wilaya et l'ouverture d'instituts de formation au profit des jeunes de cette région dans les industries pétrolières et gazières, en vue de leur permettre d'accéder

aux postes d'emploi proposés dans ce domaine».

Au terme de son discours, de cinq minutes, M. Tebboune a souligné la nécessité pour «le peuple algérien de rester attaché au message des chouchada de la glorieuse Guerre de libération».

## ECONOMIE CIRCULAIRE: Les laboratoires de la Formation professionnelle, ouverts pour perfectionner le savoir-faire des jeunes



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Belkhir Dadamoussa a indiqué, lundi à Alger, que les laboratoires des établissements de formation professionnelle étaient ouverts devant les jeunes en vue de perfectionner leur savoir-faire et innovations et faciliter la concrétisation de leurs projets liés notamment à l'économie circulaire et à la protection de l'environnement.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 1ère Rencontre nationale des porteurs de projets verts, M. Dadamoussa a précisé que son département accordait la chance aux jeunes innovateurs notamment dans les secteurs de l'Environnement, des Energies renouvelables et de la Formation, et s'attelaient à approfondir leurs connaissances au sein des laboratoires des établissements spécialisés. Indiquant que le Gouvernement était déterminé à accompagner les porteurs de projets verts et amis de l'environnement aux plans matériel et moral, le ministre a rappelé que l'Algérie avait fait de grands pas en matière d'Énergies renouvelables. Les projets choisis donneraient lieu bien entendu à des solutions à intégrer dans différents services à l'instar des établissements éducatifs afin de préserver le milieu ambiant, a-t-il souligné.

En réponse à une question sur l'éventuel financement de ces projets par des investisseurs privés, M. Dadamoussa a considéré «les investisseurs privés comme étant de principaux partenaires du moment qu'il est impossible pour l'Etat de prendre en charge, seul, tous les frais, même s'il s'occupe, faudrait-il l'avouer, d'un grand nombre de ces projets». Le partenariat entre les investisseurs privés et les porteurs de projets est un projet gagnant-gagnant, a rappelé le ministre, mettant en avant le lien étroit sous-tendant formation professionnelle et environnement et qui consiste en la formation des jeunes en leur permettant de concrétiser plus tard leurs idées sur le terrain. Intervenant à la même occasion, le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Kamel-Eddine Belatreche a affirmé que la Formation professionnelle accompagnait son secteur notamment dans les nouvelles spécialités de l'environnement, qui prennent d'ailleurs la forme de modules dans les établissements de formation.

Dans le cadre du programme d'accompagnement des jeunes porteurs de projets verts, nous avons procédé aujourd'hui au recensement des jeunes désirant investir dans le recyclage et les énergies renouvelables, d'où l'intérêt d'organiser cette première rencontre nationale regroupant les porteurs de projets et les investisseurs, a tenu à souligner M. Belatreche.

Au cours de cette rencontre, quelque 17 projets ont été sélectionnés pour faire l'objet de conventions entre les innovateurs et les sponsors.

## JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES Rabehi : Le secteur de la Communication sera "un partenaire efficace" dans la promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a affirmé hier à Alger que le secteur de la Communication sera "un partenaire efficace" dans la cristallisation de la politique gouvernementale et des chartes internationales afférentes à la protection et à la promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques.

Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des personnes handicapées au Centre familial de Ben Aknoun, M. Rabehi a mis en avant "l'attachement du secteur de la Communication à être un partenaire efficace dans la cristallisation de la politique gouvernementale et des chartes internationales afférentes à la protection et à la promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques, notamment à travers le recrutement de plusieurs de ces personnes, aussi bien au niveau des deux entreprises de la Radio et de la télévision, que des stations régionales et chaînes thématiques, à l'instar des stations de Béchar, Skikda, Mila, la radio du Coran et Radio Algérie internationale, en sus de la couverture des événements destinés à cette frange sociale, et la diffusion de programme de sensibilisation à sa réalité et de films sur ce thème".

Il a réitéré, à ce propos, "l'engagement permanent de son département et sa disposition à travailler en coordination avec l'ensemble des établissements et instances en charge des personnes aux besoins spécifiques et à accompagner tout effort visant à promouvoir les droits des personnes souffrant de handicap".

Le ministre a tenu, à cette occasion, à rendre hommage aux personnes handicapées "qui ont pu grâce à leur détermination et à l'accompagnement de leurs familles surmonter leur situation difficile, voire se distinguer et se surpasser dans bien des cas", rappelant le slogan retenu



pour cette année à savoir "Consolidation de la participation et leadership des personnes handicapées... adhésion à l'Agenda du développement durable 2030".

"La réussite de ces personnes dans les différents domaines de vie "est une véritable leçon pour nous tous en matière de persévérance et détermination à réussir", a-t-il déclaré réaffirmant l'engagement du Gouvernement à renforcer "les mesures de soutien et d'accompagnement" à leur profit. M. Rabehi a rappelé, dans ce sens, "les succès" de la délégation sportive de l'Algérie lors des Championnats du Monde d'athlétisme handispport qui a remporté 16 médailles, dont deux en or, l'une arrachée

par l'athlète Nassima Saifi qui a battu son propre record mondial au lancer de disque, un record qu'elle détient depuis 2011. Soulignant que l'approche du Gouvernement s'inscrit dans le cadre du "principe de citoyenneté dans la consécration de l'égalité entre tous et le souci d'associer tous les citoyens, chacun en fonction de ses capacités et aptitudes, au processus du développement", M. Rabehi a évoqué "les décisions importantes prises récemment par le Gouvernement en vue de l'amélioration de la situation de la catégorie des personnes handicapées, notamment l'augmentation de 1 à 3% du seuil minimal d'offres d'emploi imposé aux entreprises et administrations et réservé aux personnes handicapées".

Il a cité, en outre "la revalorisation à 10.000 DA de l'allocation d'handicapé et généralisée à 100%, y compris les enfants de moins de 18 ans", ajoutant que le paiement des cotisations de la Sécurité sociale de cette catégorie sera à la charge de l'Etat ainsi que les frais de son transport par voie aérienne".

Ces mesures, a-t-il ajouté, "se veulent un devoir visant à remédier aux lacunes du passé et à permettre aux personnes handicapées de jouir de leurs droits à l'instar des autres citoyens".

"Les décisions du Gouvernement en faveur cette catégorie contribueront à réduire la charge de leurs familles, dont nous saluons le courage pour leur devoir accompli envers ses membres parmi les personnes handicapées", a-t-il conclu.

## M. RABEHI: «L'intérêt supérieur du pays est dans la concrétisation du prochain rendez-vous électoral»

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre par intérim de la Culture, Hassane Rabehi, a affirmé lundi à Sétif que l'intérêt supérieur du pays réside aujourd'hui dans la tenue à sa date du rendez-vous électoral dont les résultats seront «bénéfiques pour tout le peuple algérien». Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a invité les journalistes des différents médias à «accomplir leur mission et devoir de diffuser une information véridique et prendre pour référence ce qui a été convenu entre l'Autorité nationale indépendante des élections et les candidats eux-mêmes».

«Le souci est que le meilleur des cinq candidats soit élu et permette au pays d'avoir un gouvernement de haute compétence qui assume ses responsabilités dans l'intérêt de tous les algériens jaloux de leur patrie et qui aspirent à un avenir prometteur», a ajouté le ministre, affirmant que l'Algérie «sortira victorieuse de la même manière que nos pères et grands-pères ont vaincu le colonialisme français». M. Rabehi a inauguré la station régionale de télévision au centre-ville et a inspecté ses différents pavillons

et avant de s'enquérir des moyens mis à la disposition de cette structure d'information appelée à consolider l'information de proximité. Cette station régionale, a estimé M. Rabehi, «revitalisera la production audiovisuelle dans cette wilaya et sera pour ses habitants une tribune pour exprimer leurs préoccupations et faire connaître la région et son patrimoine culturel et civilisationnel».

Moyen de consolidation de l'unité nationale au service du développement, cette station couvrira les quatre wilayas de Sétif, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Bejaia dans le cadre de la politique du gouvernement de renforcer l'information de proximité et permettre à toutes les régions de mettre en valeur leur patrimoine et activité économique et commerciale, a encore souligné le ministre. Au terme de sa visite, le ministre a inspecté le musée national public de la ville de Sétif et a salué les efforts déployés pour développer cet établissement culturel qui recèle une riche collection muséale et qui, a-t-il affirmé, constitue «une référence» pour les musées construits après l'indépendance ou à construire.

## AFFAIRES RELIGIEUSES: M. Belmehdi inaugure deux mosquées et 2 écoles coraniques à Batna



Le ministre des Affaires Religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi, a inauguré lundi à Batna deux mosquées et deux écoles coraniques dans le cadre d'une visite de travail dans la région. Les deux mosquées réceptionnées dans les cités Kechida et Lambarikia de la ville de Batna ont été réalisées grâce à des dons de mécènes, selon les explications données au ministre. Le ministre a inspecté les chantiers de réalisation des deux minarets de la grande mosquée «1er novembre 1954» et de son école coranique. Il a sur site souligné que la mosquée a toujours assumé son rôle d'accompagnement de la société, de ses préoccupations et de ses tournants décisifs. «Les mosquées, a-t-il ajouté, appelleront les citoyens à l'unité nationale et la participation à l'édi-

fication des institutions et de l'Algérie». Le ministre a lancé au début de sa visite le lancement de la 3ème édition de la campagne «hiver chaud» à l'école coranique de la mosquée «1er novembre 1954» par la distribution à des familles démunies de collants alimentaires, couvertures, vêtements et de poêles. L'initiative organisée par le conseil «des voix du bien» de la direction locale des affaires religieuses est appelée à toucher plus de 3.000 familles à travers la wilaya. Le ministre a également présidé à la faculté des sciences islamiques de l'université Batna-1 l'ouverture des travaux d'un colloque national sur «l'extrémisme, le relâchement moral et leur impact sur la société».

## AGRICULTURE

**Chérif Omari: «Le revêtement en gazon de tous les stades nationaux, communaux et de proximité par le groupement d'ingénierie rural»**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a fait savoir, lundi à Blida, que le groupement d'ingénierie rural s'attèlera prochainement au revêtement en gazon de tous les stades nationaux, communaux et de proximité, et ce dans le cadre de la convention signée récemment entre les ministères de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports.

«Le groupement d'ingénierie rural s'attèlera au revêtement en gazon de tous les stades nationaux, communaux et de proximité, et ce en vertu de la convention signée récemment par les secteurs de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports», a indiqué M. Omari dans une déclaration à la presse en marge d'un atelier qu'il présidait sur la création d'unités de recherche et de développement au niveau des groupements et offices relevant de son secteur.

M. Omari a affirmé en outre que «le Groupe dispose de toutes les capacités et des qualifications humaines et techniques lui permettant de refaire le gazon des stades selon les normes et qualifications internationales», indiquant qu'il mettrait à l'essai tous les types de gazon ainsi que leur adaptabilité aux conditions climatiques dans les différentes régions du pays. Le Groupe œuvrera à présenter son produit au niveau



national avec des compétences algériennes qui seront renforcées par la recherche

scientifique, la formation et la qualification en vue de s'élargir à d'autres domaines, a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter que ce Groupe avait fait preuve de ses capacités en matière d'entretien du Stade «Mustapha Tchaker», ce qui a motivé la sélection nationale du football à y jouer ses matchs, et amené le ministre de la Jeunesse et des Sports à recourir aux services du groupe à l'effet de réhabiliter tous les stades, afin d'encourager les jeunes à pratiquer l'activité sportive, notamment le football.

Au cours de sa visite au groupe, le ministre s'est enquis des pépinières du gazon naturel où un exposé lui a été présenté par les responsables de ces pépinières sur l'ensemble des essais menés par les techniciens ainsi que les conditions réunies pour la croissance du gazon naturel et d'autres plants.

## SANTÉ:

**M. Miraoui: «Mauvaise gestion dans le secteur de la santé : bientôt des «mesures administratives» à l'encontre des responsables concernés»**

Des «mesures administratives» seront prises, fin d'année en cours, à l'encontre des responsables concernés par la mauvaise gestion dans le secteur de la santé, a annoncé, mardi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

S'exprimant lors d'un point de presse animé en marge d'une rencontre nationale d'évaluation du secteur, en présence des 48 directeurs de la santé et de la population (DSP), le ministre a soutenu que ces «mesures administratives peuvent prendre la forme d'une mise de fin de fonctions, d'une suspension d'activités ou de toute autre disposition prévue par la loi», notant que ce type de rencontres vise précisément à situer les raisons précises des manquements, lesquelles peuvent être dues à des «facteurs exogènes et non pas à une mauvaise gestion». Tout en assurant que «cer-

taines mesures ont déjà été prises» à l'issue de la précédente réunion d'évaluation, tenue en septembre dernier, il a insisté sur le caractère «humain» des fonctions exercées dans le secteur, avant de rappeler la dotation de celui-ci en 36 nouvelles structures en 2019.

A ce propos, il a reconnu «l'absence de stratégie» s'agissant de l'adaptation de la formation aux projets de réalisation des établissements de santé.

Interpellé, par ailleurs, sur la problématique des équipements en état de panne, le ministre a rétorqué par dire que ce dossier ne relève pas uniquement du secteur de la Santé, faisant remarquer que le service public «se doit de prendre en charge les malades» qui s'y présentent.

Cela, a-t-il noté, même si «le secteur privé est complémentaire du public».

Lors de son allocution devant les DSP et cadres centraux du ministère, Mohamed Miraoui a particulièrement insisté sur la nécessité d'«améliorer l'accueil dans les services d'urgence», relevant des établissements publics, ces derniers étant «la vitrine» du secteur.

Ceci, en plus de la «présence effective» des équipes médicales, de «l'utilisation permanente» des moyens de diagnostic et de dépistage, du «respect» des horaires de travail, de la «sécurisation» des personnels, notamment dans les services d'urgence ainsi que la «rationalisation» des dépenses et d'utilisation des moyens disponibles. Le premier responsable du secteur de la santé a, en outre, recommandé d'accélérer la mise en service» des établissements de santé et des équipements nouvellement réceptionnés ainsi que le recours à la main-

tenance du matériel en usage. Sur le plan socio-professionnel des personnels de la santé, M. Miraoui a préconisé la «régularisation» de l'ensemble des situations en suspens, en même temps que la «promotion du dialogue» avec les différents partenaires sociaux et ce, afin de «prévenir les conflits», avant d'appeler, par ailleurs, à «la mise en œuvre» des différents plans de sensibilisation contre les maladies et autres risques sur la santé. Abordant le volet lié au médicament, il a notamment plaidé pour «le respect des bonnes pratiques» s'agissant de la gestion des produits pharmaceutiques ainsi que sur le plan des prescriptions et d'usage de ces derniers.

**Un programme d'importation de 1300 médicaments en 2020**

Le programme d'importation de médicaments pour l'année 2020 concernera 1300 produits, sur un total de 2300 produits pharmaceutiques, a révélé, de son côté, Dr Soumeia Yahiaoui, directrice générale de la Pharmacie au ministère de la Santé, lors de la même rencontre, notant que ces importations sont déterminées par «les besoins» exprimés par les différentes structures de santé publiques.

La même responsable a expliqué que ce programme concerne, outre les médicaments (principes, génériques et quotas), les dispositifs médicaux ainsi que les réactifs. Elle a tenu à assurer, à ce propos, que la non disponibilité constatée pour certains médicaments n'est pas liée à une quelconque «rupture» mais à une «insuffisance de stocks» due au «non-respect par certains importateurs de l'obligation d'un stock de sécurité».

## RESSOURCES EN EAU

**M. Hammam: «révision à la hausse du quota supplémentaire d'eau de 14000 m<sup>3</sup>/jour pour M'sila»**

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a annoncé lundi que le quota quotidien d'eau potable consacré aux habitants de la wilaya de M'sila devra être revu à la hausse pour passer de 21.000 m<sup>3</sup>/jour actuellement à près de 35.000 m<sup>3</sup>/jour «très prochainement».

S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la capitale du Hodna, le ministre a expliqué qu'afin de parer aux difficultés d'approvisionnement en eau dans la région, il a été décidé qu'un quota supplémentaire quotidien d'eau sera réservé à l'approvisionnement de cette wilaya, à par-

tir du barrage de Kouadiat Asserdoune (wilaya de Bouira), soulignant que cette dotation va porter le quota journalier de la wilaya de M'sila à 35000 m<sup>3</sup>. M. Hammam a ainsi révélé que cette «mesure d'urgence» devrait aider à renforcer l'approvisionnement des populations locales en eau potable en attendant la réalisation du projet d'une conduite supplémentaire à partir du barrage de Kouadiat Asserdoune devant porter le quota d'eau potable de la wilaya à 47000 m<sup>3</sup>/j.

Nécessitant un investissement public de l'ordre de 3 milliards de

dinars, la mise en service de cette nouvelle conduite devra permettre d'alimenter de manière continue les habitants des différentes communes de la wilaya, selon les explications fournies in situ.

Le ministre a également donné des instructions pour lancer l'approvisionnement des communes d'Ain Khadra, Dahana, Berhoum, Magra et Belaiba à partir du barrage de Sebla, en attendant que les eaux de ce barrage puissent profiter «dès l'an prochain» aux communes d'Ouled Derradj et Ouled Adi Lekbala.

## APN:

**M<sup>me</sup> Ferraoui présente le projet de loi relative aux radiocommunications devant la commission compétente**

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Ferraoui a présenté, hier, devant les membres de la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relative aux radiocommunications. A ce titre, la ministre a affirmé que les dispositions incluses dans ce texte de loi «sont de nature purement technique, élaborées après un examen approfondi par les experts des secteurs compétents, notamment dans son volet de relatif à la sécurité et la défense nationales», ajoutant que ce texte «vient encadrer l'établissement, l'exploitation et l'utilisation des réseaux, installations, équipements et terminaux radioélectriques, l'attribution et l'assignation des fréquences radioélectriques, la régulation du brouillage, et le contrôle du spectre au niveau national, et ce en adéquation avec les conventions, les recommandations et les réglementations internationales». Exposant les motifs d'élaboration de ce cadre légal, Mme Ferraoui a indiqué que le domaine des radiocommunications est soumis aux dispositions réglementaires, et non pénales et légales, d'où la nécessité de réfléchir à l'élaboration d'un projet de loi régissant les radiocommunications en Algérie, rappelant que l'établissement et l'exploitation des stations de radiocommunications étaient, après le recouvrement de la souveraineté nationale, subordonnés aux dispositions de l'Ordonnance N 63-439 du 8 novembre 1963 qui est encore en vigueur. Elle a ajouté en outre que «dans le cadre de cette loi relative à la police des stations radioélectriques privées, il était impossible d'établir ou utiliser un équipement ou un terminal radioélectrique pour transmettre ou recevoir les signaux ou les correspondances en dehors des conditions fixées par cette ordonnance», soulignant que l'ordonnance N75-89 du 30 décembre 1975 portant code des postes et des télécommunications n'a pas inclus la mesure susmentionnée, qui concernait exclusivement les installations privées, du moment que le secteur des télécommunications relevait du monopole exclusif de l'Etat.

Aussi, «la loi 2000-03 du 05 août 2000 portant règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, abrogée et remplacée par la loi N 18-04, bien qu'elle consacra l'ouverture du marché des télécommunications, a omis de définir un cadre légal et réglementaire pour la gestion des fréquences radioélectriques ou des stations radioélectriques privées», a-t-elle ajouté, notant que «l'Agence nationale des fréquences, créée en 2002, afin de pallier la déficience constatée, ne répond que partiellement aux besoins ayant prévalu à sa création, n'étant adossé à aucun encrage légal ou réglementaire pour assurer, pour le compte de l'Etat, des missions régaliennes de prime importance touchant notamment à la sécurité et défense nationales».



APS

## TAMANRASSET: Saisie de plus de 36000 comprimés psychotropes à In-Guezzam



Une quantité de plus de trente-six mille (36.000) comprimés psychotropes a été saisie récemment par les agents de la brigade mobile relevant des services des douanes de In-Guezzam, à l'extrême sud de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris mardi auprès des responsables de la direction régionale des douanes à Tamanrasset.

La marchandise prohibée soigneusement dissimulée dans des colis suspects, a été découverte par les mêmes agents suite à la poursuite d'un véhicule tout terrain en provenance de la bande frontalière, selon le directeur régional des douanes M.Chaïb Salah.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 29 morts et 1.172 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1.172 autres ont été blessées dans 1.024 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 novembre au niveau national, selon un bilan établi, mardi, par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 4 morts et 103 blessés suite à 129 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 882 interventions pour procéder à l'extinction de 527 incendies urbains, industriels et autres.

## MOSTAGANEM: Libération d'un mineur enlevé et arrestation de son ravisseur arrêté

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont libéré, dernièrement, un mineur qui avait été enlevé et arrêté son ravisseur «en un temps record» à Ain Boudinar à l'est de la wilaya, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et relations publiques du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Suite à un appel téléphonique sur le numéro vert (1055) au sujet d'un mineur enlevé à bord d'un véhicule touristique suspect au douar «Baitia» dans la commune d'Ain Boudinar (15 km à l'est de Mostaganem), le groupement territorial de la Gendarmerie nationale a mis en œuvre un plan utilisant des moyens techniques modernes et un déploiement de ses éléments, qui a réussi, en un temps record à localiser et à arrêter le mis en cause âgé de 28 ans et à libérer l'enfant de 12 ans, a-t-on indiqué.

Une fois l'enquête achevée et la procédure judiciaire accomplie, le prévenu sera présenté devant la justice, a-t-on souligné.

## LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE: Des associations d'Oran et de Ghardaïa unissent leurs forces

L'association oranaise de lutte contre la toxicomanie «ALT» s'est associée avec une dizaine d'associations et d'écoles coraniques de Ghardaïa dans un réseau pour la lutte contre ce fléau dans la région du Mzab, a-t-on appris auprès des initiateurs de ce projet.

Il s'agit d'un mouvement solidaire composé d'associations et d'écoles coraniques mozabites, encadrées par l'association «ALT» ayant cumulé une quinzaine d'années d'expérience en la matière, qui se lance dans la mise en œuvre d'un programme de lutte contre la toxicomanie dans la région, a précisé Rafik Bendaho, membre de l'association ALT et chef de ce projet.

En effet, le phénomène de toxicomanie est encore nouveau dans la wilaya de Ghardaïa tout comme l'expérience de lutte contre ce fléau, note encore M. Bendaho, qui s'appuie sur son expérience en tant que jeune ayant réussi à vaincre l'addiction aux drogues, pour aider des jeunes qui en souffrent encore.

Le programme tracé par les membres de ce réseau comprend plusieurs actions, notamment des ateliers d'expressions libre et d'art thérapeutique, qui permettent aux toxicomanes de revenir à l'origine de leur mal, souligne la même source, ajoutant qu'il s'agit souvent de traumatismes qui remontent à l'enfance.

Par ailleurs, il sera question d'organiser des campagnes de sensibilisation pour toucher les jeunes de la région Mozabite ainsi que des formations au profit des associations et même des



hommes de culte qui ont décidé de casser le tabou et d'aborder ce sujet encore très délicat dans cette région conservatrice, explique M. Bendaho.

Des séances de travail regroupant les représentants des associations et des écoles coraniques pour définir la stratégie de lutte contre la toxicomanie dans la région sont également prévues dans le cadre de ce programme.

L'idée de constituer ce réseau de solidarité a germé lors d'une action de sensibilisation dans un camping de

jeunes mozabites tenu à Oran. Certains adolescents ont lancé un appel au secours déclarant qu'ils souffrent d'addiction à certaines substances prohibées.

En l'absence de structures d'accueil des toxicomanes par le fait que se soit un phénomène nouveau dans la région, l'association ALT s'est proposée de chapeauter le réseau d'aide à ces personnes et de mettre son expérience au profit des associations et écoles coraniques qui veulent s'y joindre.

## NAÂMA: Recul des cas de brucellose humaine

Les cas brucellose humaine ont enregistré un net recul au niveau de la wilaya de Naama, selon les données fournies lundi par le directeur de la santé et de la population.

Depuis le début d'année en cours jusqu'à fin novembre dernier, la wilaya de Naama a enregistré 218 cas de brucellose humaine, alors que durant la même période de l'année écoulée, il a été recensé 334 cas, a indiqué la même source.

La transmission de cette maladie à l'homme est due à la consommation du lait cru et non pasteurisé de vaches et chèvres commer-

cialisé sur le marché, de manière incontrôlée par les services compétents, a-t-il souligné.

Pour faire baisser cette maladie transmise de l'animal à l'homme, laquelle a enregistré le plus grand nombre de cas au niveau de la wilaya durant l'année en cours à travers différentes communes de Naama, Mechéria, El Bayodh et Kasdir, l'inspection vétérinaire de la wilaya a renforcé les opérations de surveillance du cheptel caprin et bovin et les conditions de commercialisation des différents produits laitiers, en étroite collaboration avec

les agents de la direction du commerce de la wilaya, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Aïssaoui Noureddine.

Des mesures concrètes ont été prises sur le terrain pour surveiller le mouvement du cheptel concerné avec, en prime, le renforcement des mesures d'hygiène au niveau des étables, l'organisation des activités de transport du cheptel ainsi que le suivi de la chaîne alimentaire par les services de l'inspection vétérinaire, a-t-il fait savoir, signalant une campagne de prophylaxie et de vaccination du cheptel ciblé en

coeurs pour confiner les bêtes atteintes de cette zoonose.

Le renforcement en moyens et mécanismes de contrôle et d'identification des maladies animales, le soutien et la coordination des efforts entre les différents intervenants spécialisés dont les médecins des services de la santé publique, les vétérinaires et les bureaux de la protection sanitaire et d'hygiène communaux et les agents de contrôle de la direction du commerce est un «impératif» pour éviter la propagation de cette maladie animale, a-t-il souligné.

## SIDI BEL-ABBÈS: Un mort et 3blessés dans un accident de la route

Une personne est morte et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi soir à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN 7) reliant les communes de Sidi Khaled et Lamtar suite à une collision entre deux véhicules faisant un mort sur le coup et trois blessés à des degrés différents de gravité, a-t-on indiqué. Le corps de la victime âgé de 58 ans a été déposé à la morgue du CHU «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès et les blessés ont été transférés vers les urgences de cet hôpital. Les services concernés ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.



## ORAN: 2 anciens P/APC de Bir El-Djir et un vice-président à 7 ans de prison ferme

Deux anciens P/APC de Bir El-Djir (Oran), un vice-président et un entrepreneur ont été condamnés lundi à 7 ans de prison ferme par le tribunal d'Arzew.

Le tribunal d'Arzew (Oran) a prononcé son verdict condamnant à 7 ans de prison ferme l'ancien P/APC de la commune de Bir El-Djir (K.M.A) et de son adjoint (B.N) et l'ancien P/APC (H.B) et un entrepreneur.

Le tribunal a également condamné le gestionnaire du budget de la commune de Bir El-Djir (H.D) à 5 ans de prison ferme.

En outre, tous les biens des accusés ont été saisis.

Les prévenus ont été poursuivis pour «dépense de

deniers publics, vol, faux et usage de faux, détournement et abus de fonction».

Cette affaire remonte au mois de mai dernier, lorsque le juge d'instruction du tribunal d'Arzew avait placé sous mandat de dépôt 12 personnes liées à cette affaire.

L'enquête de la brigade économique et financière de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran avait révélé des malversations dans le paiement de factures fictives dans le secteur de l'hydraulique et une surfacturation dans la réalisation d'un marché de proximité et d'autres projets fictifs d'une valeur globale de 350 millions DA.

## GROENLAND:

**Observations sur des lacs qui se vident en quelques heures**

Des chercheurs ont observé en temps réel un lac à la surface de l'épaisse glace du Groenland se vider dans de profondes crevasses en quelques heures, un phénomène appelé à devenir plus fréquent avec le réchauffement climatique.

La couche de glace au Groenland peut faire un kilomètre d'épaisseur, et pendant l'été, il est habituel qu'une partie de la surface fonde et crée des lacs.

Ces lacs peuvent ensuite trouver une faille dans la glace et, sous la pression, agrandir la faille et ouvrir un immense trou descendant jusqu'à la base de la calotte glaciaire, un kilomètre plus bas.

Ce phénomène connu est difficile à observer directement, mais les glaciologues du Scott Polar Research Institute, de l'université britannique de Cambridge, ont eu de la chance quand ils sont arrivés au glacier Store, dans l'ouest du Groenland, en juillet 2018. Quelques jours après leur arrivée, en cinq heures, deux tiers du lac, soit près de 5 millions de litres, ont disparu de la surface, engloutis dans le sol.

Des photos aériennes avant/après prises par le petit drone de l'équipe scientifique montrent un grand ovale bleu foncé se rétrécir en un plus petit cercle bleu clair, moins profond. «L'intérêt du drone est de nous permettre de faire des relevés de haute qualité dans des zones qui ne sont pas sûres d'accès pour les scientifiques», explique Tom Chudley, doctorant et pilote du drone, cité par l'agence AFP.

Le drone, en prenant des photos géolocalisées par GPS, a permis de reconstituer en trois dimensions l'évolution du relief de la glace.

Un glacier est un fleuve de glace



qui avance vers l'océan. Quand la glace atteint l'eau, cela crée des icebergs, qui représentent environ 40% de la contribution du Groenland à la montée des eaux (le reste est la fonte des glaces). Le glacier Store avance de 600 mètres par an. Ce que les scientifiques ont pu voir est que le soudain écoulement du lac a temporairement accéléré la vitesse de 2 à environ 5 mètres par jour. L'eau passée sous la glace a lubrifié le glacier.

Plus surprenant, l'eau a soulevé de 55 centimètres la gigantesque couche de glace pendant quelques heures, estiment les chercheurs.

«Un kilomètre de glace soulevé d'un demi-mètre, je vous laisse imaginer le niveau de pression que cela

implique», dit Tom Chudley. L'intérêt de l'étude, publiée lundi dans la revue PNAS, est de décrire plus finement la formation de ces immenses failles, qui deviennent ensuite des «autoroutes» pour faire couler l'eau de la surface vers le lit de la calotte, ce qui peut accélérer le mouvement des glaciers. «Avec le changement climatique au Groenland, on voit plus de lacs, plus grands, et plus hauts dans les parties plus froides de la calotte. Et on voit que certains de ces lacs commencent à se vider», dit Tom Chudley.

«Le volume de lacs se drainant va potentiellement augmenter dans des endroits nouveaux que nous ne connaissions pas auparavant», prévient-il.

## AFRIQUE DU SUD:

**5 morts dans des fusillades près de Pretoria**

Cinq personnes ont été tuées et neuf autres dont un officier de police blessées, dans trois fusillades séparées mardi au quartier de Centurion, sud de la capitale sud-africaine Pretoria, a indiqué la police locale. Lors du premier incident, un chauffeur de taxi été tué par balles près d'une station de taxis à Olivevouthbosch, a indiqué le porte-parole de la province de Gauteng, Brig Mathapelo Peters.

Les trois passagers du véhicule ont survécu à l'attaque et ont été transférés à l'hôpital, a-t-il précisé. Quelques heures plus tard, trois personnes ont été tuées dans un échange de feu dans le quartier de Wierdabrug.

Une troisième fusillade a fait un mort dans un centre commercial à Olivevouthbosch de Centurion. Les crimes violents connaissent une hausse notable à l'approche des fêtes de fin d'année en Afrique du Sud. Un récent rapport du groupe de sondage mondial Gallup a classé l'Afrique du Sud cinquième pays le plus dangereux au monde.

Des chiffres officiels publiés en septembre dernier ont montré que les crimes graves ont continué d'augmenter dans le pays durant l'exercice 2018-2019, en particulier les meurtres qui ont grimpé de 3,4 pc. Selon ces données présentées par le ministre de la Police Bheki Cele, pas moins de 21.022 meurtres ont été commis dans le pays en 2018/2019.

Certaines zones du pays ont des taux de meurtre plus élevés que certaines zones de guerre dans le monde. En 2017-2018, plus de 20.000 assassinats ont été commis dans le pays, soit 57 personnes par jour.

## RUSSIE:

**2 sœurs doivent être jugées pour le meurtre de leur père**

Deux sœurs ayant tué leur père après des années de sévices doivent être jugées pour meurtre, ont conclu mardi les enquêteurs en Russie, leur reconnaissant néanmoins des circonstances atténuantes, et une troisième se verra imposer des soins.

L'affaire des trois sœurs, Krestina, Angelina et Maria Khatchatourian, a secoué l'année passée la Russie, où les violences domestiques sont un fléau largement passé sous silence et guère réprimé par les autorités.

Les jeunes filles ont tué de multiples coups de couteau et de marteau leur père Mikhail à Moscou en juillet 2018. Elles étaient alors âgées respectivement de 19, 18 et 17 ans. «Il a été établi que le mobile du crime des accusées étaient des griefs personnels dus aux douleurs physiques et psychiques infligées par le père à ses filles pendant longtemps, ce que l'enquête considère comme des circonstances atténuantes», écrit le Comité d'enquête de Russie, en charge des investigations jugées les plus importantes.

Le Comité a dès lors demandé que deux des trois sœurs, Krestina et Angelina, soient jugées pour «meurtre commis en groupe avec préméditation», crime passible de 20 ans de prison.

L'avocate d'Angelina Khatchatourian, Mari Davtian, a dénoncé cette décision, estimant «qu'il y a plus qu'assez de preuves établissant qu'elles ont agi en situation de légitime défense».

Concernant la benjamine, Maria, mineure au moment des faits, le Comité a demandé au parquet d'ordonner «une obligation de soins médicaux».

Il n'a pas précisé la nature de ces mesures.

L'affaire des sœurs Khatchatourian avait fait d'autant plus de bruit en Russie que peu avant, en 2017, les violences domestiques, hors cas de récidive et de blessures graves, avaient été largement décriminalisées. Des voisins et des proches avaient à plusieurs reprises alerté la police, sans résultat, des sévices infligés par le père à ses filles.

Depuis, les milieux associatifs et certains élus se battent pour que la Russie se dote d'une législation ayant trait spécifiquement aux violences dans l'intimité familiale. Une proposition de loi a été rendue publique la semaine passée, mais son adoption reste hypothétique.

D'autant que d'influents dignitaires de l'Eglise orthodoxe se sont prononcés contre, et 200 organisations, religieuses notamment, ont adressé une pétition au président Vladimir Poutine pour qu'il bloque de telles mesures.

APS

## UNICEF:

**400.000 enfants sont toujours les principales victimes du conflit dans l'est de l'Ukraine**

Près d'un demi-million de filles et de garçons dans l'est de l'Ukraine continuent de faire face à de graves risques pour leur santé physique et leur bien-être psychologique en raison du conflit qui dure depuis plus de cinq ans, a déclaré lundi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

«Il est inconcevable que les enfants de l'est de l'Ukraine continuent d'aller dans des écoles criblées de balles et des abris anti-bombes et vivent dans des quartiers bombardés par intermittence et parsemés de mines antipersonnelles», a dénoncé Afshan Khan, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale, qui a effec-

tué récemment une visite dans l'est de l'Ukraine.

«Une solution politique se fait attendre depuis longtemps.

Nous appelons toutes les parties au conflit à mettre fin aux combats dans l'est de l'Ukraine», a-t-elle ajouté. Mme Khan a reconnu que l'adoption récente par le gouvernement ukrainien de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles constituait un pas en avant pour mieux protéger l'éducation contre les attaques et pour réduire l'utilisation des écoles à des fins militaires, mais elle a souligné que plus de cinq années de conflit avaient été dévastatrices pour les enfants de chaque côté de la ligne de contact. «Les

enfants que j'ai rencontrés dans l'est de l'Ukraine ont des espoirs et des rêves, à l'instar de tous les enfants, mais ils ont énormément souffert après cinq années de danger constant», a déclaré Mme Khan.

«L'UNICEF et ses partenaires sont prêts à appuyer des mesures visant à protéger davantage les enfants et à assurer la mise en œuvre intégrale de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.» Dans l'ensemble de l'Ukraine orientale, l'UNICEF et ses partenaires fournissent un soutien psychosocial et une éducation aux dangers des mines à des centaines de milliers d'enfants, de jeunes et de personnes qui s'occupent d'eux. L'UNICEF prend

également en charge les réparations des écoles et des jardins d'enfants endommagés ainsi que des installations vitales d'alimentation en eau et d'assainissement.

En 2019, 37% seulement de l'appel d'urgence lancé par l'UNICEF pour soutenir les enfants et leurs familles dans l'est de l'Ukraine ont été financés.

Les activités liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, notamment le transport d'eau par camion, la fourniture de produits chimiques pour le traitement de l'eau et la fourniture d'un accès ininterrompu à de l'eau salubre, présentaient un déficit de financement encore plus important de 80%.

## ENVIRONNEMENT:

**L'Australie enregistre son printemps le plus sec depuis 120 ans**

L'Australie a enregistré son printemps le plus sec depuis 120 ans, soit depuis le début du recensement des précipitations, selon le service météorologique australien (BoM).

Les précipitations ont été en moyenne de 27,4 mm, ce qui représente environ 62% de moins que l'année dernière, a précisé le service météorologique dans une note publiée lundi, ajoutant que la baisse des précipitations concerne toutes les régions du pays.

Le pays a également connu son

deuxième plus chaud printemps (du 1er septembre au 30 novembre) avec seulement 0,04 C de moins que le record établi en 2014, a indiqué la même source.

Le printemps le plus sec jamais enregistré suit l'été le plus chaud de tous les temps, le troisième automne le plus chaud, le sixième hiver le plus chaud, le mois de mars le plus chaud jamais enregistré, le troisième mois de juillet le plus chaud et le mois le plus chaud jamais enregistré en Australie (janvier 2019). Le mois der-

nier, la chaleur intense, la sécheresse accrue et les vents violents ont provoqué pour la première fois des niveaux de danger d'incendie «catastrophiques» dans certaines parties de la Nouvelle-Galles du Sud, de l'Australie-Occidentale, de l'Australie-Méridionale et de la région du Grand Sydney. «Catastrophique» est le plus haut niveau de danger d'incendies, l'équivalent des conditions qui ont régné lors des feux de brousse du samedi noir de 2009, qui ont été les plus meurtrières en Australie.

## DONNÉES PERSONNELLES: L'UE entame une «enquête préliminaire» à l'encontre de Google et de Facebook



La Commission européenne a indiqué lundi avoir entamé une «enquête préliminaire» à l'encontre de Google et de Facebook, afin de savoir comment ils collectent les données personnelles de leurs utilisateurs et à quelles fins.

«La Commission a envoyé des questionnaires dans le cadre d'une investigation préliminaire sur les pratiques de Google et Facebook concernant l'utilisation des données des utilisateurs, a indiqué dans un courriel, relayé par des médias, un porte-parole de l'exécutif européen.

«Ces enquêtes portent sur la manière dont les données sont collectées, traitées, utilisées et monétisées, y compris à des fins publicitaires», a ajouté la porte-parole.

La Commission n'a pas précisé à qui avaient été envoyés ces questionnaires.

Il s'agit d'une étape préliminaire qui peut déboucher sur une enquête formelle.

Lors d'une conférence lundi à Bruxelles, Nick Clegg, directeur mondial des affaires publiques de Facebook, questionné sur l'investigation de Bruxelles, a refusé d'y répondre de façon spécifique.

Facebook fait l'objet d'enquêtes sur diverses questions «dans le monde entier», a-t-il dit, mettant cependant en garde, les régulateurs de ne pas se laisser enfermer dans un raisonnement inadéquat quand il s'agit de données. «Cette formule que l'on entend souvent «les données sont du pétrole» est profondément inutile.

Ce n'est pas quelque chose que l'on extrait du sol, que l'on brûle dans un moteur, et voilà», a-t-il dit.

«Les données sont infiniment divisibles et infiniment partageables.

Les données sont quelque chose que vous pouvez à la fois partager et garder en même temps», a-t-il ajouté.

«Pour une entreprise comme Facebook, nous exhortons les régulateurs et législateurs à ne pas se laisser piéger par des comparaisons qui ne s'appliquent pas au monde numérique», a-t-il poursuivi.

De son côté, un porte-parole de Google a affirmé, dans un courriel, repris par des médias, que «nous utilisons les données pour rendre nos services plus utiles et pour afficher des publicités pertinentes».

«Nous donnons aux gens les moyens de gérer, supprimer ou transférer leurs données», a-t-il poursuivi.

Et de promettre de «continuer à participer avec la Commission à cette importante discussion». Le 26 septembre 2016, la Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, avait déjà prévenu qu'elle allait «surveiller de très près» les entreprises qui collectent et utilisent des données personnelles, comme Facebook, WhatsApp ou Google.

La Danoise, qui avait, depuis son entrée en fonction à la Commission en novembre 2014, infligé à Google trois amendes pour abus de position dominante dans différents secteurs avait alors prévenu: «des compagnies qui utilisent des mégadonnées (ou «big data») doivent respecter les règles».

Dans la nouvelle Commission européenne, Mme Vestager est montée en grade: elle est désormais vice-présidente, détient toujours le portefeuille de la concurrence, mais est en outre chargée de la régulation du numérique.

## Appel à l'élaboration d'un livret blanc de l'intelligence artificielle pour instaurer une intelligence économique

Les participants à un atelier de préparation du projet du plan stratégique national de l'intelligence artificielle (IA) 2020-2030 ont préconisé, lundi à Constantine au deuxième jour des travaux, l'élaboration d'un livret blanc de cette technologie pour instaurer l'intelligence économique dans le pays.



«L'élaboration d'un livret blanc de l'intelligence artificielle constitue une feuille de route pour déterminer les mécanismes adéquats à l'introduction de cette technologie dans les différents secteurs socioéconomiques en vue d'aboutir à l'intelligence économique», s'accordent à dire les 180 experts algériens en IA, dont 30 chercheurs exerçant à l'étranger, réunis à l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie de l'université Salah Boubnider (Constantine).

Selon le directeur du développement technologique et de l'innovation auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Hichem-Sofiane Salaouatchi, «cette mesure est un premier pas vers la révolution industrielle en Algérie qui conduira à une remise en question profonde dans les secteurs socioéconomiques et permettra

d'avancer». L'appropriation de l'intelligence économique dans les entreprises nationales à travers la dotation des systèmes technologiques par l'IA permettra de garantir une cyber sécurité qui assurera la sécurisation des entreprises contre toutes sortes d'influences ou de menaces et contribuera à booster la production et le rendement et mieux concevoir l'action de l'entreprise», a-t-il détaillé.

Les compétences scientifiques mobilisées pour élaborer le livret blanc de l'intelligence artificielle ont mis l'accent sur trois volets importants, à savoir la formation des jeunes chercheurs en IA, la détermination des besoins technologiques des secteurs socioéconomiques qui consisteront en des thèmes de recherche pour les experts en la matière et l'établissement de l'éthique régissant les pratiques de la recherche dans ce

domaine, a-t-on noté.

L'atout majeur du livret blanc de l'IA, une fois adopté en tant que stratégie gouvernementale, est de permettre également aux chercheurs porteurs d'idées novatrices d'accélérer le processus de mise en œuvre de leurs projets, d'où l'intérêt d'exploiter les résultats de la recherche et les produits innovateurs pour répondre aux besoins du marché national et international, ont relevé les participants à l'atelier.

La réflexion des experts participants a été axée autour de six (6) sous-domaines de l'IA et ce lors de six (6) workshops organisés durant les deux (2) jours de travaux avec l'objectif de se projeter sur les 10 prochaines années dans la réflexion sur les priorités en terme de dotation des différents secteurs par l'IA, notamment ceux de la santé, l'éducation, l'économie.

## ESPACE:

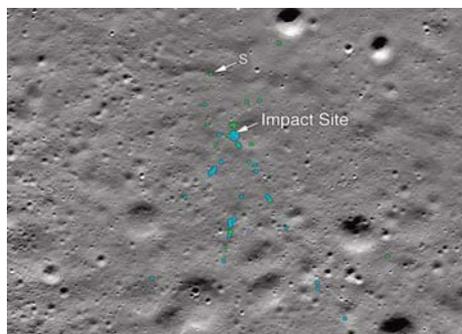
### La Nasa a trouvé le lieu d'impact de la sonde indienne Vikram sur la Lune

Un satellite de la Nasa en orbite autour de la Lune a fini par trouver le site d'impact de la sonde indienne Vikram, qui s'était écrasée le 7 septembre en tentant d'alunir.

Le centre Goddard de l'agence spatiale américaine a publié lundi des photographies prises en octobre et novembre, où les scientifiques de la Nasa sont parvenus, après analyse, à distinguer de faibles traces de l'impact et des débris projetés autour du site sous la violence du choc.

A l'oeil nu, il est difficile de voir sur ces images la preuve de l'impact, mais la Nasa a trouvé cachés dans les pixels une vingtaine de débris et plusieurs endroits montrant des perturbations dans le sol lunaire, qui est couvert de l'équivalent d'un sable appelé régolithe.

Un premier passage en septembre du satellite américain, le Lunar



Reconnaissance Orbiter, avait produit une série d'images de ce même site, mais la lumière était mauvaise et la Nasa avait à l'époque dit n'avoir pas trouvé trace du crash.

Mais une personne, Shanmuga Subramanian, avait ensuite téléchargé ces premières images et en réalité trouvé des traces de débris, ce dont elle avait informé la Nasa. L'agence

spatiale américaine avait alors repris des clichés, les 14 et 15 octobre, ainsi que le 11 novembre, cette fois avec une meilleure illumination du Soleil.

Les trois plus gros débris de Vikram font deux pixels sur deux sur les nouvelles images.

L'Inde avait lancé la mission Chandrayaan-2 le 22 juillet.

La sonde principale ou

orbiteur, qui fonctionne et est en orbite autour de la Lune, a lâché l'atterrisseur Vikram quelques jours avant l'alunissage prévu, mais à la fin de la descente, alors qu'il était descendu à une altitude de 2 km, le contact a été perdu.

A un kilomètre du point d'alunissage, Vikram filait à une vitesse horizontale de 48 mètres par seconde, et une vitesse verticale de 60 mètres par seconde.

L'agence spatiale indienne (Isro) avait simplement annoncé avoir perdu le contact avec son alunisseur.

Les coordonnées du site du crash sont 70.8810 S, 22.7840 E, à une altitude de 834 mètres, selon la Nasa.

L'Inde aurait été le quatrième pays, après la Russie, les Etats-Unis et la Chine, à alunir une sonde.

Israël a également échoué en avril.

## RWANDA/CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA ET LES IST: Plaidoyer en faveur d'une approche multisectorielle

La 20<sup>e</sup> conférence internationale sur le Sida et les Infections sexuellement transmissibles (IST) en Afrique, ICASA2019, a entamé ses travaux, lundi à Kigali, sur un plaidoyer fort en faveur d'une approche multisectorielle pour éradiquer l'épidémie du Sida/VIH dans le continent à l'horizon 2030.

Placée sous le thème «L'Afrique sans sida - Innovation, leadership communautaire et politique», cette conférence biennale qui se poursuivra jusqu'au 7 décembre, rassemble près de 8.000 scientifiques, décideurs politiques, militants, et représentants de la société civile venus de 150 pays.

À l'ouverture de cette conférence, rehaussée par la participation du président rwandais Paul Kagame et de son homologue du Mozambique Filipe Nyusi, les intervenants ont été unanimes à souligner l'impératif d'une approche multisectorielle impliquant autorités et société civile et prenant en compte les dimensions politique, culturelle et sociale pour une riposte efficace contre le Sida.

«Il faut briser les tabous qui freinent le traitement précoce à travers le dialogue pour une riposte efficace et efficiente contre le VIH», a souligné le président Kagame à l'ouverture de cette conférence, considérée comme le plus grand évènement en Afrique dédié à la lutte contre le Sida et les IST. Il a appelé à l'occasion, les gouvernements africains «à prioriser» les financements intérieurs pour améliorer les systèmes nationaux de santé et lutter durablement contre les maladies transmissibles.

D'autre part, Paul Kagame a indiqué que l'ICASA, qui coïncide avec la journée mondiale de lutte contre le



Sida, offre l'occasion d'évaluer les progrès réalisés en Afrique pour éradiquer le sida à l'horizon 2030 et d'examiner les prochaines étapes à adopter pour améliorer les services de santé en Afrique.

Le président du Mozambique, Filipe Nyusi, a pour sa part donné un aperçu sur les stratégies adoptées par son pays pour contrer le Sida qui constitue l'un des défis majeurs auxquels fait face son gouvernement, indiquant que le Mozambique a créé un conseil spécial dédié à la lutte contre le VIH.

De son côté, le président de la Société Africaine Anti-Sida et de l'ICASA2019, John Idoko, a mis l'accent sur la nécessité d'une approche

multisectorielle incluant toutes les parties prenantes pour agir efficacement contre le Sida en Afrique, faisant observer que le continent africain, dont la population est en croissance constante, renferme le plus grand nombre de populations vivant avec le VIH dans le monde.

L'ICASA2019, organisée par la Société Africaine Anti-Sida en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, constitue l'occasion pour les chercheurs du monde entier de partager les dernières avancées scientifiques et d'élaborer des stratégies pour faire aboutir les efforts conjugués pour la prévention et le traitement du VIH/Sida d'ici 2030.

## SAMOA: Le bilan de l'épidémie de rougeole passe à 55 morts

Le ministère samoan de la Santé a annoncé mardi deux nouveaux décès dus à la rougeole dans l'archipel polynésien, portant le bilan des victimes à 55 après l'éclatement de l'épidémie à la mi-octobre.

Il a précisé dans un communiqué que la plupart des victimes sont des enfants de moins de quatre ans, avec deux décès enregistrés ces dernières 24 heures.

Le ministère a ajouté que 3.881 cas de rougeole avaient été recensés pour l'heure par l'Equipe de surveillance de maladie, avec 153 cas enregistrés au cours des dernières 24 heures.

Par ailleurs, 174 personnes sont hospitalisées. Les Iles Samoa sont en état d'urgence, avec toutes leurs écoles fermées.

Une campagne de vaccination d'envergure est en cours et les rassemblements publics dans le pays sont restreints. Le Premier ministre Tuilaepa Sialele Malielegaoi a exhorté lundi ses compatriotes à oeuvrer ensemble à l'éradication de ce fléau.

Il a annoncé que les services publics seraient interrompus jeudi et vendredi afin que leurs personnels prêtent main forte à la campagne nationale de vaccination. Maladie très contagieuse, la rougeole peut se transmettre par les sécrétions respiratoires.

Elle peut être mortelle chez 5 à 10% des enfants infectés dans les pays en développement.

## ROUGEOLE: Inquiétude de l'OMS après la mort de 55 personnes aux Samoa

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde mardi contre un recul dans les efforts mondiaux pour éradiquer la rougeole, alors que le bilan de l'épidémie qui a débuté mi-octobre aux Samoa atteint désormais 55 morts, ont rapporté mardi des médias. Au total, 50 des personnes décédées dans l'archipel du Pacifique Sud sont des enfants âgés de moins de quatre ans, ont précisé mardi des responsables samoans. Dix-huit autres sont hospitalisés dans un état critique et la crise ne semble pas refluer.

153 nouveaux cas ont été enregistrés ces 24 dernières heures, portant le nombre de cas à 3.881 pour une population totale de 200.000 habitants.

Parmi les mesures d'urgence prises figure une campagne d'immunisation obligatoire générale et la fermeture des écoles.

Mais cela n'a pas suffi à contenir l'épidémie dans un pays particulièrement vulnérable, vu le faible taux de vaccination (31%).

Jose Hagan, responsable de l'OMS pour la région Pacifique Ouest, a estimé que le cas des Samoa rappelait les dangers associés à ce qui est «probablement la maladie la plus contagieuse que nous connaissons».

«Malheureusement, le taux de létalité de la rougeole est beaucoup plus élevé que ce que les gens croient», a-t-il dit à Radio New Zealand.

«C'est une maladie grave et nous ne sommes plus habitués à la voir, alors sa mortalité est source de surprise», a-t-il dit, rappelant qu'on estimait à 21 millions le nombre de vies sauvées ces 20 dernières années par l'accès au vaccin contre la rougeole.

«Mais nous commençons à voir un recul et il y a des foyers dans le monde entier qui fait que le virus se propage au travers des voyages internationaux», a-t-il dit. Le nombre de cas est en augmentation en Europe.

La Grande-Bretagne, la Grèce, l'Albanie ou la République tchèque ont perdu en août leur statut de pays où la rougeole a été éradiquée.

La maladie caractérisée par l'éruption de taches rouges sur la peau est causée par un virus qui se transmet très facilement par contact direct ou dans l'air ambiant. Avant l'arrivée des vaccins dans les années 1970, elle tuait dans le monde 7 à 8 millions d'enfants par an. Après une baisse spectaculaire entre 2000 et 2016 grâce à d'importantes campagnes de vaccination, la rougeole est maintenant en forte recrudescence dans le monde, en raison notamment d'une défiance envers les vaccins.

Cette méfiance à l'égard du vaccin combiné Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) a été provoquée par une étude de 1998 qui liait le vaccin et l'autisme.

Il a pourtant été établi rapidement que son auteur avait falsifié ses résultats et plusieurs études ont montré depuis que le vaccin n'augmentait pas le risque d'autisme, a souligné à plusieurs reprises l'OMS.

APS

## CLIMAT: L'OMS appelle à investir plus pour limiter les effets du changement climatique sur la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déplore le manque d'engagement financier des Etats pour limiter les effets du changement climatique sur la santé, appelant les acteurs internationaux à assister les pays, dont très peu se sont dotés des moyens d'appliquer leurs objectifs.

La COP25, dont les travaux se sont ouverts lundi à Madrid (Espagne), constitue «un moment très crucial pour la santé aussi», a relevé la directrice de la santé publique à l'OMS, Maria Neira.

Le changement climatique est «une crise de santé» qui peut provoquer jusqu'à 250 000 décès supplémentaires par an.

Selon des études précédentes, les bénéfices pour la santé d'une réduction des émissions de CO2 atteindraient le double du coût de la mise en œuvre du dispositif pour l'atteindre.

Et environ un million de personnes pourraient être sauvées d'ici 2050.

Pour la première fois, l'OMS a dévoilé, mardi, un rapport sur les engagements nationaux des pays sur le climat et la santé.

Plus de 100 d'entre eux ont répondu mais pas la



Suisse, ni un certain nombre de grands acteurs comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France ou des Etats très affectés par la pollution.

La moitié des pays qui ont participé ont établi une politique ou un plan national sur les effets du changement climatique pour la santé. Mais à peine un peu plus d'un tiers d'entre eux ont engagé des financements pour commencer à le appliquer. Pire encore, moins de 10% ont lancé un dispositif qui permettra de les mettre en œuvre entièrement.

Le changement climatique va alourdir la «facture» à l'avenir, déplore le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom

Ghebreyesus. Il appelle à œuvrer immédiatement pour préserver la santé.

Santé mentale, décès dus aux désastres météorologiques, maladies alimentaires ou hydriques comme le choléra constituent autant de menaces identifiées par les Etats.

Mais 60% des pays qui ont répondu relèvent que, malgré ces composantes, la santé n'est pas suffisamment connectée aux initiatives nationales et internationales sur le climat.

Les ministres de la Santé devraient participer aux discussions, insiste Mme Neira.

Et les fonds devraient venir d'acteurs internationaux comme le Fonds vert pour le climat et ne pas

ajouter une «charge» supplémentaire sur le système de santé. La seule exposition à la pollution de l'air coûte au total 5000 milliards de dollars dans le monde. Et la directrice relève que des centaines de milliards de dollars de subventions sont attribués aux énergies non renouvelables.

Celles-ci constituent le principal problème qui alimente les effets du changement climatique sur la santé, affirme un responsable de cette question à l'OMS, Diarmid Campbell-Lendrum.

Certains pays insulaires affectés par le réchauffement ont lancé des initiatives positives comme le réaménagement d'hôpitaux ou le recours aux énergies renouvelables dans les centres de santé.

Mais les acteurs de la santé, des transports ou de l'énergie collaborent dans moins de 25% des Etats qui ont répondu.

Seules 20% des contributions nationales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mentionnent la santé.

Les avantages sur cette question ne font de leur côté partie que de 10% des actions des pays.

# LES PROTÉINES NOS ALLIÉES MINCEUR !

*Pour perdre du poids, nous sommes nombreux à vouloir éliminer des aliments de nos assiettes, ou encore à consommer certains aliments en plus grande quantité. C'est le cas avec les régimes hyperprotéinés. Les protéines aident-elles vraiment à perdre du poids ?*



Indiscutablement. C'est d'ailleurs ce qui fait le succès des régimes hyper protéinés du type Dukan. On trouve principalement les protéines dans les œufs, les viandes, les poissons, coquillages et crustacés, les légumineuses, les céréales complètes, les noix et graines.

Elles sont très rassasiantes et coupe-faim : elles calment la faim tout de suite et pour longtemps.

Elles sont brûle-graisses : plus on mange de protéines, moins on mange de sucre et de gras. De ce fait, le corps doit brûler les graisses stockées s'il dispose de moins de sucre.

## Elles bâtissent le muscle et sont stimulantes

Elles procurent une sensation anti fatigue, de bien-être, de dynamisme. En plus, un excès de protéines n'est pas stocké, un excès de sucre un peu plus, un excès de gras l'est presque entièrement.

Elles sont compliquées à absorber : même si elles ont la même valeur calorique que les sucres, soit 4 cal/g, le corps doit brûler beaucoup plus de calories pour les digérer. C'est ce qu'on

appelle l'effet thermique des aliments. Pour transformer nos aliments en matériau et en énergie, le corps effectue un travail, donc brûle des calories. Certains aliments le forcent à en brûler davantage : ainsi, pour absorber 100 calories de protéines, votre corps doit en dépenser 25 ; pour absorber 100 cal de glucides, il lui en coûte 15 ; pour absorber 100 cal de gras, il s'en débâte seulement de 4.

En dehors de tout objectif minceur, chaque repas devrait apporter au minimum 20 g de protéines, soit 3 x 20 = 60 g de protéines par jour.

## On trouve 20 g de protéines dans :

100 g de viande
100 g de poisson
2 à 3 œufs
80 g de fromage
4 yaourts
6 petits suisses
250 g de fromage blanc
620 ml de lait
150 g de tofu
100 g de céréales complètes
50 g de légumineuses
100 g de fruits oléagineux + 50 g de légumineuses
200 g de pain complet + 50 g de légumineuses.

## Les meilleurs aliments brûle-graisse

Vous en avez marre des graisses persistantes au niveau du ventre et de la culotte de cheval ? Il existe des aliments permettant de les éliminer, et d'autre qui les favorises. Quels sont les aliments qui brûlent au mieux les graisses ?

Dans la catégorie viandes et poissons, ce sont à la fois les aliments très maigres (sans graisses) Et très riches en protéines. Le top 10 : blanc de poulet, cabillaud, bacon (pas les lardons...), coquille Saint-Jacques, dinde, thon, jambon cuit, viande de grisons, tofu, fromage blanc (ou yaourt ou petit-suisse) maigre. Dans la catégorie légumes et céréales, ce sont les aliments riches en actifs brûle-graisses (vitamines, minéraux...) sans lesquels la combustion serait impossible : artichaut, endive, asperge, aubergine, carotte,

céleri, champignons, chou, haricots verts, poivron, quinoa. Pour les fruits, visez les agrumes : clémentine, orange, pamplemousse, citron, possèdent un IG bas, peu de sucre et des pectines, véritables pièges à graisses et sucre.

Quant aux superp aliés, pensez cacao maigre (poudre), cannelle, curcuma, gingembre, poivre noir, piment, raifort et mentarde : certains renferment des antioxydants ou de la capsacine brûle-graisses, d'autres des glucosinolates traqueuses de graisses jusque dans les adipocytes (cellules graisseuses). Dans l'ensemble, ils réveillent les enzymes qui éliminent les graisses et augmentent de 20 % le métabolisme après le repas. Même si c'est temporaire, cela vaut le coup !

## LE TOP 10 DES ALIMENTS STOCKE-GRAISSES

La mayonnaise  
Le croissant aux amandes  
Les croquettes panées  
Les saucisses  
Les fritures  
Les barres chocolatées  
Le tarama  
La crème brûlée  
Les quiches  
Les crèmes glacées

## MINCEUR : LES PÂTES NE SONT PAS INTERDITES

Vous voulez mincir. Vous pensez que pour cela vous ne devez manger que des fruits et des légumes ? Faux ! Il est possible de maigrir en continuant de se faire plaisir. Les pâtes ne seront désormais plus bannies de vos assiettes lors de votre régime.

Contrairement aux idées reçues, « pâtes » n'est pas un gros mot quand on cherche à mincir. À droite, elles obligent à mâcher et à manger lentement. En plus, elles calent comme aucun autre aliment. Riches en sucres lents (IG bas) et en fibres (si elles sont complètes), elles apportent aussi de l'amidon résistant, précieux pour équilibrer la glycémie et éviter les fringales. Leur indice de satiété (IS) est bon. L'immense majorité des consommateurs réguliers de pâtes ont une ligne de spaghetti : les italiens sont, juste après les Français, les Européens les plus minces ! Le secret : les pâtes seront systématiquement accompagnées de légumes et de protéines maigres (moules, thon, poisson, viande).

### Les meilleures pâtes pour se caler

Du meilleur au moins bon IS :  
Les pâtes sèches aux œufs. Exemple : pâtes sèches alsaciennes (rayon épicerie).

Les pâtes sèches complètes. Exemple : spaghettis complets (rayon épicerie).  
Les pâtes sèches classiques. Exemple : spaghettis (rayon épicerie).  
Les pâtes fraîches. Exemple : tagliatelles fraîches (rayon frais).

### Ce qu'un plat de pâtes minceur doit contenir (par personne)

- Des pâtes : 60 g de sèches (ou 100 g de fraîches)
- Des légumes (tomates, courgettes, chou, petits pois, carottes...) et des champignons : 100 g (l'équivalent d'un bol plein)
- De la viande, du jambon ou du poisson : 150 g (dans les pâtes ou à côté)
- De la sauce (légère) : entre 1 et 3 cuillerées à soupe Et (facultatif)...
- Sel, poivre, muscade ou autres épices
- Cube bouillon (bio) et autres arômes
- Herbes (ciboulette, persil, basilic...)
- Huile (olive, noix...) : 1 cuillerée à soupe



## RHINITE ALLERGIQUE : COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Non, vous n'êtes pas une petite nature ! Entre le besoin de se moucher, les éternuements, les démaquages, le nez bouché, il est difficile de bien se reposer. Et aux nuits peu réparatrices s'ajoute une fatigue due à l'allergie elle-même. Il n'est donc pas étonnant d'avoir l'impression d'être à plat.

En automédication

- Prendre rendez-vous chez un ostéopathe dont les manipulations faciliteront le drainage de votre nez. Après une période de 48 à 72 h où les écoulements peuvent être exacerbés, vous devriez être soulagé et mieux dormir. Ayant moins à lutter pour combattre votre crise d'allergie, vous vous sentirez moins fatigué.

- Une séance d'acupuncture peut aussi aider en libérant des endorphines, des hormones qui apportent une sensation de bien-être et redonnent de l'énergie.

### Les comportements à adopter

- Je remplis mon assiette de fruits et légumes de saison, riches en vitamine C (orange, kiwi...) et en antioxydants. La réaction allergique provoque en effet une inflammation qui elle-même génère la fabrication de radicaux libres, agressifs pour les cellules de l'organisme.

- Je teste la suppression des laitages pendant 5 semaines pour détoxifier complètement mon organisme. Chez certaines personnes les produits laitiers jouent le rôle d'irritant et aggravent les crises. Ensuite, réintroduisez-les progressivement jusqu'à la dose que vous pouvez tolérer sans voir réapparaître vos symptômes.

### Je consulte quand ?

Quand mon nez bouché n'empêche vraiment de dormir.

### Je prévins les récurrences

Je mise sur l'association magnésium/ginseng, cette plante dite adaptogène, augmente la résistance et la vitalité de l'organisme en aidant à s'adapter aux différentes agressions (stress, virus, fatigue...). En cure d'un mois, vous avez le choix entre Brysidyne® (1 à 2 gélules par jour, le matin ou le midi, avec un verre d'eau), Gerimax® (1 comprimé effervescent par jour, dans un grand verre d'eau, après le repas le matin ou le midi), Normalite 1000® (1 à 2 gélules par jour)...

# ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêt à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

## Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'embêlé engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières. La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène. La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ¼ tasse de menthe fraîche hachée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

## Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio produit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croi-



ser dans les jours qui suivent.

## Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'ailleurs en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de vous vanter les vertus. La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix aident à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques).

La recette maison : hâchez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une poche hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de 11h ou la barre chocolatée de 17h !

# ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSONNEL

Pour échapper aux symptômes gênants et parfois très irritants de l'allergie respiratoire, une bonne hygiène de vie est indispensable. Mieux-être garant !

## Allergies respiratoires : un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de proférer de véritables diktats qui vont rendre la vie des gens impossible, précise encore le Dr Trébuchon.

## Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération !), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.



## Allergies respiratoires : si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci, un peu de manganeuse, entre les rhinites, es-

savez l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

## Allergies respiratoires : si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticoïdes oraux. Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

## Allergies respiratoires : si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactin®...). Ils peuvent suffire.

Sinon, votre médecin vous prescrira en plus des corticoïdes nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'œil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

## SAHARA OCCIDENTAL: L'Afrique du Sud appelle à faire pression sur le Maroc pour la tenue du référendum d'autodétermination

La ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, a appelé les Etats africains à faire pression sur le Maroc pour l'amener à respecter ses engagements pour l'organisation d'un référendum permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination, lit-on dans le journal sud-africain *Eyewitness News*.

Citée par le journal, la ministre a indiqué, lors d'une oraison funèbre prononcée à la mémoire de l'ambassadeur sahraoui, feu Bachir Saghir, décédé la semaine passée, que le meilleur hommage à rendre au défunt est "de faire pression sur le Maroc pour l'amener à honorer ses précédents engagements dont la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui".

"Il est inacceptable que le Maroc, pays membre de l'Union africaine (UA), soit le dernier système colonial dans le continent africain, en raison de son occupation illégale du Sahara Occidental", a-t-elle soutenu.

"Il est inadmissible que le Maroc poursuive l'occupation illégale du Sahara occidental et les Etats africains sont appelés à le dénoncer haut et fort", a-t-elle estimé.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes des Nations-unies, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

## SOUDAN DU SUD: La Minuss déploie des troupes après des violences communautaires

La mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) a annoncé hier avoir envoyé des troupes dans la localité de Maper, dans le centre du pays, pour empêcher de nouvelles violences communautaires qui auraient déjà fait 79 morts.

«Soixante-quinze Casques bleus des Nations unies ont été temporairement redéployés de Rumbek à Maper pour prévenir de nouvelles violences entre communautés dans la région des Lacs du Nord», a annoncé la Minuss dans un communiqué.

«Ce déploiement de soldats népalais intervient après que les autorités locales ont annoncé que jusqu'à 79 personnes ont été tuées et 101 blessées dans une série d'affrontements communautaires et d'attaques de représailles entre les communautés Gak et Manuer, à environ 100 km au nord de Rumbek», a souligné la mission.

L'émissaire de l'ONU au Soudan du Sud, David Shearer, a appelé au calme.

«Nous exhortons les communautés concernées et leurs dirigeants à mettre fin aux violences et à se rassembler dans la réconciliation et la paix, pour le bien de leur peuple», a-t-il déclaré dans le communiqué.

La Minuss a précisé avoir échoué à dépêcher ses troupes à Maper par route, en raison de pluies diluviennes, et avoir dû recourir à des hélicoptères.

Elle prévoit également d'envoyer par les airs «de l'équipement lourd, dont des véhicules, pour permettre aux Casques bleus de se déplacer plus facilement entre les communautés isolées». «Les troupes continueront à patrouiller dans la zone dans les prochaines semaines pour fournir une présence protectrice», a-t-elle ajouté.

## AFRIQUE/TRAVAIL/RÉUNION Début des travaux de la 14<sup>e</sup> réunion régionale africaine de l'OIT à Abidjan

La 14<sup>e</sup> réunion régionale africaine de l'Organisation internationale du travail (OIT) a débuté hier à Abidjan (Côte d'Ivoire), en présence de représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs des pays africains, dont l'Algérie.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, dirige la délégation algérienne aux travaux de cette réunion de quatre jours.

Plus de 400 délégués et experts du monde du travail en Afrique participent à cette réunion présidée par le ministre ivoirien du Travail, Pascal Abinan, en présence du directeur général du Bureau international du travail (BIT), Guy Ryder.

Les participants à cette rencontre doivent notamment examiner les progrès accomplis par les pays de la région ces 4 dernières années en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent, à la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

Ils doivent aussi examiner le rapport du directeur général du BIT, intitulé "vers plus de justice sociale : façonner l'avenir du travail en Afrique", un document qui "servira de base aux débats en plénière et expliquera les accomplissements du BIT dans la région ces dernières années et présentera les initiatives futures", a-t-on expliqué auprès de l'OIT.

La rencontre a également pour objectif d'adopter une feuille de route "concrète" pour les 10 prochaines années, avec des programmes sur le travail décent sous-régionaux, mais aussi spécifiques à chaque pays, conformément à la position commune de l'Afrique sur les objectifs de développement durable.

La 14<sup>e</sup> Réunion régionale africaine débouchera sur l'adoption d'un agenda du travail décent pour l'Afrique qui visera à faire progresser la justice



sociale au cours de la décennie 2020-2030.

L'ordre du jour de cette rencontre africaine comprend plusieurs autres volets, notamment, des séances plénières thématiques qui seront focalisées sur les normes internationales du travail, le dialogue social et l'égalité entre hommes et femmes dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent et la poursuite des objectifs de développement durable.

"Faire du travail décent une réalité pour la jeunesse africaine", "Compétences, technologies et productivité, des clés pour améliorer l'avenir du travail en Afrique" et "Transformer l'économie rurale informelle en Afrique pour y instaurer le travail décent", figurent aussi parmi les autres thèmes qui seront débattus lors de cette réunion.

Une table ronde est aussi prévue pour mettre en lumière les résultats concrets

en matière de travail décent obtenus en Afrique dans les domaines prioritaires qui ont émergé de la 13<sup>e</sup> Réunion régionale africaine, notamment l'emploi des jeunes et la gestion efficace des migrations de main-d'œuvre.

Les participants à la table ronde présenteront leurs projets visant à faciliter la transformation structurelle et à obtenir une croissance durable et productive riche en emplois et mettront aussi en évidence les partenariats stratégiques nécessaires pour relever les défis et saisir les possibilités inhérents à un monde du travail en évolution.

La réunion coïncide avec les célébrations du centenaire de l'OIT (agence spécialisée des Nations Unies pour le monde du travail, créée en 1919).

Cette année, le BIT commémore ses 60 ans d'opérations en Afrique où le premier bureau a été installé en 1959 à Lagos au Nigeria.

## SAHARA OCCIDENTAL: Haidar appelle à une action urgente pour la tenue du référendum d'autodétermination

Aminatou Haidar, militante sahraouie pour les droits de l'Homme, a appelé la communauté internationale à «agir sans perdre de temps» pour permettre la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental occupé par le Maroc, affirmant que les Nations unies, l'Europe, en particulier la France et l'Espagne, avaient une responsabilité pour «éviter» tout conflit dans la région, dans une interview à l'AFP, publiée hier.

La militante sahraouie de 52 ans, qui doit recevoir mercredi à Stockholm l'une des distinctions les plus prestigieuses dans le domaine des droits de l'Homme, le Prix Right Livelihood, aussi connu comme le «Prix Nobel alternatif», a déploré que les résolutions de l'Onu et les décisions de justice en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ne soient pas appliquées.

«C'est à cause de la complicité de quelques puissances internationales», a-t-elle dénoncé, en faisant référence principalement à l'Espagne et la France.

«Sans l'appui de l'Europe,

le Maroc ne peut pas piller, exploiter les ressources naturelles.

Il ne peut pas continuer aussi son occupation et nier toutes les résolutions du Conseil de sécurité», a-t-elle souligné.

Elle a donc appelé à «agir sans perdre de temps», affirmant que les Nations unies, l'Europe, en particulier la France et l'Espagne, avaient une responsabilité pour «éviter» tout conflit dans la région.

Mme Haidar, qui a lancé cet appel pressant avant de recevoir le prix Right Livelihood, souvent comparé au Prix Nobel pour les droits de l'Homme, a regretté qu'après tant d'années, les revendications pacifiques du peuple sahraoui pour la justice, la dignité et l'autodétermination aient été ignorées par le Maroc et ses soutiens.

Elle a, dans ce contexte, demandé lundi à Stockholm, aux organisations internationales et à l'ensemble de la société civile européenne de se mobiliser pour mettre fin aux graves violations des droits de l'Homme commises par les autorités marocaines dans les territoires occupés

du Sahara occidental.

«La cause sahraouie est la responsabilité de tous ceux qui luttent pour la paix et la justice», a-t-elle déclaré, lors d'une conférence organisée par Emmaus et le Comité de soutien du peuple sahraoui, en coordination avec d'autres organisations suédoises.

Lors de son discours, Mme Haidar a transmis au public une image détaillée de la situation dégradante dans les territoires occupés du Sahara occidental, ajoutant que «malheureusement, l'opinion publique européenne n'est pas au courant de la situation sur le dernier territoire en cours de décolonisation en Afrique».

La militante de renommée internationale a également évoqué le blocus imposé aux médias.

Abordant le rôle de l'Union européenne et son implication dans la recherche d'une solution définitive au conflit au Sahara occidental, Mme Haidar a souligné la position «négative» de certains gouvernements du continent européen et leur soutien aux «politiques expansionnistes du régime d'occupation



marocain». «La France et l'Espagne sont devenues un obstacle au processus de paix et au respect du droit international», a dénoncé la présidente de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (CODESA).

Le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, a été occupé par le Maroc en 1975, avec le soutien de la France, après le retrait de l'Espagne, puissance coloniale.

## TAXE GAFA:

**Washington menace de taxer 2,4 milliards de dollars de produits français**

Le gouvernement des Etats-Unis a menacé lundi de surtaxer 2,4 milliards de dollars de produits français, en représailles à la taxe instaurée par Paris sur les entreprises numériques, qui pénalise injustement les sociétés américaines aux yeux de Washington.

Le Bureau du Représentant américain au Commerce (USTR) a estimé que la "taxe Gafa", adoptée en juillet dernier par le Parlement français, n'est "pas conforme aux principes de politique fiscale internationale et constitue un fardeau anormal pour les entreprises américaines affectées".

Il a établi une liste de produits dont le champagne, les sacs à main, les produits de maquillage ou les fromages, qui pourraient être soumis à des surtaxes pouvant atteindre 100%.

L'USTR avait ouvert cet été une enquête au titre de la Section 301 du Trade Act de 1974, qui a pour but de déterminer l'équité de pratiques commerciales à l'égard des compagnies américaines.

Dans un communiqué, le représentant américain au Commerce déclare que son administration étudie la possibilité d'ouvrir des enquêtes similaires visant les taxes sur le numérique prévues par l'Autriche, l'Italie et la Turquie.

"L'USTR s'attache à lutter contre le protectionnisme croissant des Etats membres de l'UE, qui ciblent de manière inéquitable les entreprises américaines", dit Robert Lighthizer.

Les services de Lighthizer ont indiqué ouvrir une période de consultation publique jusqu'au 14 janvier prochain sur la liste des produits français visés par les potentielles surtaxes et la possibilité de



prendre de mesures de rétorsion contre les services français.

Aucune date de l'entrée en vigueur éventuelle de taxes supplémentaires sur les produits français n'a été communiquée.

Ciblant notamment les géants du numérique que sont Google, Apple, Facebook et Amazon - d'où son surnom de "taxe Gafa" - la taxe française s'applique aux sociétés réalisant un chiffre d'affaires sur leurs activités numériques de 750 millions d'euros au niveau mondial et de plus de 25 millions d'euros sur le sol français.

Mais avant la publication du rapport de l'USTR, un représentant

français a déclaré que Paris contesterait les conclusions du Bureau du représentant américain au Commerce, soulignant la position française selon laquelle la taxe sur le numérique ne cible pas spécifiquement les entreprises américaines.

"Nous n'abandonnerons pas" sur ce dossier, a dit le représentant.

La liste communiquée lundi par l'USTR comprend des produits qui avaient été épargnés par les droits de douane de 25% imposés en octobre par les Etats-Unis dans le cadre du litige sur de potentielles subventions accordées par l'Union européenne à Airbus.

## PALESTINE:

**48 milliards de dollars de pertes de revenus dues à l'occupation entre 2000 et 2017**

Le coût budgétaire de l'occupation pour le peuple palestinien limite gravement la capacité de l'Etat de Palestine d'atteindre les objectifs du développement durable, selon un rapport de l'ONU publié lundi.

«Le coût budgétaire de l'occupation pour le peuple palestinien, sur la période 2000-2017, est estimé à 47,7 milliards de dollars, soit trois fois l'économie palestinienne en 2017, et il continue à augmenter», selon un nouveau rapport de la CNUCED à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le rapport intitulé «Le coût économique de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : aspects fiscaux» indique que le chiffre comprend les pertes de recettes publiques et les paiements d'intérêts. Il comprend quelque 28,2 milliards de dollars d'intérêts estimés et 6,6 milliards de dollars de recettes fiscales palestiniennes qui sont parties vers Israël.

Le rapport attribue les pertes fiscales aux mesures imposées par l'occupation israélienne, notamment les restrictions à la libre circulation du peuple palestinien et des biens palestiniens, le contrôle par Israël de la zone «C» en Cisjordanie et de tous les points de passage frontaliers, la privation du droit du peuple palestinien d'utiliser librement ses terres, ses ressources naturelles et humaines, ainsi que le fait que le gouvernement palestinien n'exerce aucun contrôle significatif sur ses ressources fiscales.

Le coût budgétaire fait partie des pertes économiques globales causées par l'occupation et se compose de deux éléments : la fuite de ressources fiscales palestiniennes vers Israël et d'autres pertes fiscales résultant des politiques et mesures imposées par l'occupation prolongée.

Il est clair, cependant, que les fuites et le coût budgétaire perpétuent la fragilité budgétaire de l'Etat de Palestine et sapent sa capacité de planification et de financement du développement pour orienter l'économie vers une croissance durable.

Selon le rapport, l'arrêt du coût budgétaire de l'occupation exigerait un changement fondamental dans de nombreuses modalités de travail, notamment l'accès des responsables palestiniens aux points de passage frontaliers et à la zone «C», des politiques d'importation et des mécanismes de surveillance des importations, ainsi que l'échange d'informations, de données et de dossiers sur les importations.

Il note que les parties israélienne et palestinienne pourraient envisager de négocier toutes les questions en suspens afin de régler les dettes accumulées envers le peuple palestinien et d'établir un mécanisme par lequel le gouvernement israélien pourrait partager avec les Palestiniens toutes les informations relatives au commerce et aux ressources fiscales palestiniennes.

L'ONU maintient sa position de longue date selon laquelle une paix durable et globale ne peut être instaurée que par une solution négociée à deux Etats.

Enfin, le secrétaire général de l'ONU continuera de veiller à ce que l'ONU œuvre à la création d'un Etat palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, vivant côte à côte en paix avec un Israël sûr, El-Qods étant la capitale des deux Etats conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au droit international.

APS

## ESPAGNE:

**Le nouveau Parlement en fonction**

Le nouveau Parlement espagnol est entré en fonction hier avec l'extrême droite de Vox en force, dans un contexte de blocage politique alors que Pedro Sanchez n'est toujours pas assuré de pouvoir être reconduit à la tête du gouvernement. A l'issue des législatives du 10 novembre, Vox est passé de 24 à 52 députés, devenant ainsi la troisième force au sein d'une chambre des députés "très fragmentée". Vainqueur affaibli de ce scrutin, le

quatrième en quatre ans, le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez ne dispose toujours pas des soutiens suffisants pour être reconduit au pouvoir par les députés.

Le Parti socialiste (PSOE) a scellé un accord en vue de former un gouvernement de coalition avec la gauche radicale de Podemos mais ces deux formations ont ensemble 155 députés, loin des 176 voix nécessaires pour disposer de la majorité à la Chambre qui compte 350 députés.

M. Sanchez a donc besoin de l'appui d'autres forces. Ses collaborateurs ont entamé depuis plus de deux semaines des négociations avec le parti indépendantiste catalan ERC qui se refuse jusqu'ici à le soutenir.

Ce parti - dont le numéro un Oriol Junqueras a été condamné mi-octobre à 13 ans de prison pour son rôle dans la tentative de sécession de 2017 - réclame en échange de son soutien une négocia-

tion sur la crise en Catalogne où puisse être abordée la question d'un référendum d'autodétermination dont le gouvernement central ne veut pas entendre parler.

Une nouvelle réunion entre le PSOE et ERC est prévue mardi.

La Catalogne a connu de nombreuses manifestations dont certaines ont dégénéré en violences après la condamnation de M. Junqueras et de huit autres indépendantistes catalans à des peines de prison.

## FINLANDE:

**Le Premier ministre présente sa démission**

Le Premier ministre finlandais Antti Rinne a présenté sa démission hier au président Sauli Niinistö «sous la pression du Centre», rapportent des médias locaux.

A la tête depuis juin d'une coalition de centre-gauche constituée de cinq partis, le social-démocrate (SDP), Antti Rinne, a présenté sa démission au président Sauli Niinistö en fin de matinée à Helsinki sous la pression du Centre», précise-t-on. Le parti SDP doit maintenant désigner un candidat pour lui succéder et former un nouveau gouvernement. Sanna Marin, vice-présidente du parti et ministre des Transports, a déjà fait savoir qu'elle y était dispo-

sée, ajoutent les mêmes sources.

Plusieurs partis de la coalition gouvernementale réclament un vote de confiance au Parlement.

Après la démission d'Antti Rinne, celui-ci n'aura finalement pas lieu. La crise est partie du projet de La Poste finlandaise, entreprise à capitaux publics, de faire passer environ 700 salariés sous une nouvelle convention collective, moins favorable, au nom de la compétitivité.

En septembre, l'attention se porte sur la position de la ministre chargée des participations de l'Etat, Sirpa Paatero, membre du parti social-démocrate dirigée par le Premier ministre Antti Rinne.

La crise s'aggrave en novembre

lorsque les syndicats lancent un appel à la grève. Le mouvement est très suivi, et bénéficie du soutien de salariés d'autres secteurs économiques qui cessent le travail par «sympathie», comme le permet le droit finlandais. Les syndicats exigent de savoir si l'Etat actionnaire a approuvé la réforme. La ministre multiplie les déclarations confuses et le 28 novembre c'est au tour du chef du gouvernement d'être sommé de s'expliquer.

Celui-ci dément que l'Etat ait approuvé les projets de la direction de La Poste, mais le lendemain le président du conseil d'administration de «Posti» lui apporte un démenti public cinglant.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE**  
**DIRECTION DE LA SANTÉ E DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE N'GAOUS**  
 N° 2507/2019

**APPEL D'OFFRES OUVERT ANNÉE 2020**

Matricule fiscal : 0981 0509 50017 34

L'établissement public hospitalière de N'Gaous lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'année 2020 pour fourniture de :

- Lot N° 02: **Alimentation générale**
- Lot N° 03: **Viandes rouges fraîches et viandes blanches**
- Lot N° 04: **Fruits et légumes**
- Lot N° 05: **Pain amélioré et sans sel**

**Les opérateurs économique autorisés à participer à l'appel d'offre :** toute personne physique ou morale inscrite au registre du commerce disposant des codes d'activités commerciales suivantes :

- 301 113 pour lot 01 et lot 02 et lot 03
- 301 201 pour lot 02
- 301 112 pour lot 03
- 107 105 pour lot 04
- 202 408 pour lot 04

**Carte d'artisan (boulangerie) pour lot 04**

**Retrait de cahier des charges :**

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné auprès du bureau des marchés publics du l'établissement public hospitalier N'Gaous contre de versement de 2000,00 DA libellé à l'ordre de trésorier des communes et de secteur sanitaire N'gaous.

**Le dossier de candidature :**

A insérer dans une enveloppe à part fermée, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, portant les références de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », doit comprendre ce qui suit :

- 1- Une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- 2- Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- 3- Pour les sociétés une copie des statuts
- 4- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Les références bancaires
- 6- Liste des moyens matériels justifiée par les documents prévus par l'article 15 du présent cahier des charges. (Le soumissionnaire doit présenter la liste des moyens matériels déferents pour chaque lot).
- 7- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés

**Contenu de l'offre technique :**

A insérer dans une enveloppe à part fermée, cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, portant les références de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre technique », doit comprendre ce qui suit :

- 1- la déclaration à souscrire selon le modèle joint au

- cahier des charges
- 2- les résumés des caractéristiques du produit
- 3- engagement de délai de livraison signé par le soumissionnaire
- 4- mémoire technique justificative conformément à l'article 67 et 78 du D P 15/247
- 5- le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

**Contenu de l'offres financières :**

A insérer dans une enveloppe à part fermée, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, portant les références de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre financière » doit comprendre ce qui suit :

- 1 - une lettre de soumission pour chaque lot séparé selon le modèle joint
- 2 - le bordereau des prix unitaires ou hors taxes pour chaque lot renseignés et signés (le cachet et la signature) par le soumissionnaire
- 3 - détaille quantitative estimative pour chaque lot renseignés et signés (le cachet et la signature) par le soumissionnaire.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°..... l'objet de l'appel d'offre »

**EPH N'GAOUS**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**POUR FOURNITURE PRODUITS ALIMENTAIRES**  
**DURANT L'ANNÉE 2020**  
**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION**  
**D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES**

**Lieu de dépôt des offres :**  
 Bureau des marchés publics  
 Etablissement public hospitalier de N'gaous

**La validité des offres :**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 98 jours à partir de la date de dépôt des offres.

**Durée de préparation des offres et date de dépôt :**

- La durée de préparation des offres est fixée au huit (08) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont également invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'établissement le dernier jour ouvrable du délai de dépôt des offres à 10h30.

DK NEWS

Anep : 1925006182 du 04/12/2019

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière  
 Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Oum El Bouaghi  
 Matricule Fiscal : 096704019103920  
 Siège Social : Rue de l'Hôpital Mohamed Boudiaf

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales**  
 N° : 021 / 2019

La Direction de la Santé et de la Population lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Acquisition des Équipements Médicaux pour l'EPH Nommé Ancien Hôpital Oum El Bouaghi .

Lot N°12 : SCANNER

Les Sociétés Agréé par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière pour l'importation et la commercialisation des équipements médicaux (pour les importateurs) . Certificats de conformité établis par les organismes compétents (pour les opérateurs nationaux producteurs)et Registre de commerce justifiant l'activité correspondant à la nature du matériel à acquérir et Deux (02) attestations de bonne exécution au minimum des projets similaires Signées par un maître d'ouvrage étatique. Intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Bureau des marchés.

Les offres techniques et financières, et dossier candidature établies conformément à la réglementation en vigueur dûment remplies et en cours de validité à savoir :

**1- DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- 1. Une déclaration de candidature remplie, signée et datée (selon le modèle ci-joint).
- 2. Une déclaration de probité remplie, signée et datée (selon le modèle ci-joint).
- 3. Statut pour les sociétés, -registre de commerce, cas, cascos, casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou schématisé(en cours de validité), NIS, ni, dépôt pour l'année 2018 des comptes sociaux
- 4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

**2- Offre technique :**

- 1- La déclaration à souscrire remplie, signée et datée selon le modèle ci-joint.
- 2- Le présent cahier des charges signé, paraphé et daté portant la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé .
- Les fiches techniques d'équipements.
- lettre d'engagement pour le délai de livraison.
- lettre d'engagement pour le délai de garantie
- lettre d'engagement pour le délai d'intervention technique.
- lettre d'engagement pour le délai de garantie de la disponibilité de pièces de rechange.
- Un certificat de conformité aux normes de pays d'origine.
- Un certificat de vente dans le pays d'origine.
- Un certificat de marquage et système de qualité en cours de validité.
- Un certificat d'homologation délivré dans le pays d'origine.

**Offre financières :**

- 1- La lettre de soumission remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint :
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé et daté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé et daté.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que les mentions « dossier de candidature » ou « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIÈRE » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

A Mr : Le Directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oum El Bouaghi  
 Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales  
 N° : 021 / 2019  
 Pour Acquisition des Équipements Médicaux pour l'EPH Nommé Ancien  
 Hôpital Oum El Bouaghi .  
 Lot N°12 : SCANNER

Les délais de la préparation des offres sont fixés à 21 Jours à compter de la date de la première parution du présent Avis d'Appel d'Offres dans les presses Nationales ou le BOMOP.  
 Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis : dossier de candidature , offre techniques et offre Financières correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposés auprès de la direction de la santé et de la population de la Wilaya d'Oum El Bouaghi .Bureau de secrétariat générale. à partir du dernier jour des délais de la appel d'offres de 08 h00 à 11:00 h  
 L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres d'ouverture de 08 (08) heures, au niveau de la Direction de la Santé et de la Population.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister la séance d'ouverture des plis.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de 03 mois +délai de préparation des offres .

DK NEWS

Anep : 1925006190 du 04/12/2019

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 DE LA WILAYA DE DJELFA

- Direction des Travaux Public - Cité la pépinière Djelfa
- Numéro d'identification Fiscal : 408015000017094
- Intitulé de l'opération : Renforcement de la RN89 du pk 48+000 au pk 55+000 sur 15 km

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE**

N° : 40 / 2019

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux suivants :

- Renforcement de la RN89 du pk 40+000 au pk 48+000 sur 08 Km
- Renforcement de la RN89 du pk 48+000 au pk 55+000 sur 07 Km

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

- 1. Avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, de catégories Six (06) et plus, valides sur la période de validité des offres.
- 2. Avoir réalisé durant la période (2013-2019), un projet d'entretien, renforcement, modernisation ou construction neuve de route, contenant une quantité minimale par attestation de 7 000 T d'enrobé bitumineux (Grave bitume et Béton bitumineux), justifié par une attestation de bonne exécution dûment signée par le maître de l'ouvrage.
- 3. Possédant une moyenne d'un chiffre d'affaire de 50.000.000,00 DA au minimum, justifié dans les bilans des trois dernières années (2016, 2017, 2018)
- 4. Possédant un poste d'enrobage justifié par une facture d'achat et un PV de l'huissier de justice prouvant l'existence et la propriété dont la date ne dépasse pas trois mois le jour de l'ouverture des plis et un finisheur justifié par une carte grise et l'assurance valide le jour de l'ouverture des plis.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres et répondant aux conditions fixés par le cahier des charges, peuvent soumissionner dans les deux projets mais ne seront bénéficiaires que d'un seul.  
 Les entreprises souhaitant participer à cette soumission et répondant aux conditions d'éligibilités suscitées, peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA - Service de l'administration -Bureau des marchés- cité la pépinière -Djelfa-

**Documents constituant l'offre :** L'offre doit comporter :

- Un dossier de candidature.
- Une offre technique.
- Une offre financière.

Pour chaque offre, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Djelfa  
 -Cité la pépinière Djelfa 17000-  
 APPEL D'OFFRES NATIONAL N° ...../2019 pour

- Renforcement de la RN89 du PK 40 +000 au PK 48+000 sur 08 km
- Renforcement de la RN89 du PK 48 +000 au PK 55+000 sur 07 km
- soumission à n'ouvrir que par la commission D'ouverture et de jugement des offres-

**A- Le dossier de candidature contient :**

1/- Déclaration de la candidature.

- 2/- La déclaration de probité cachet paraphé signé par le soumissionnaire.
- 3/- Statut des sociétés (SPA/EURL/SARL/SNCI et SCS) copie.
- 4/- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 5/- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

- a- Certificat de qualification en travaux publics (en cours de validité) copie.
- b- Références professionnelles durant la période (2013-2019) fournies par les maîtres d'ouvrages.
- c-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit Algérien
- d- Bilans financiers des trois dernières années (2016, 2017, 2018)
- d- Moyens matériels du soumissionnaire à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises l'assurance pour le matériel roulant en cours de validité le jour de l'ouverture des plis ou une pièce justificative pour le matériel non roulant (une facture ou un PV d'huissier de justice.
- e - Liste nominative des intervenants (copie), justifiée par les diplômes et les attestations d'affiliation visées par la CNAS et ne dépassant pas trois mois le jour de l'ouverture des plis.

**B- Offre technique :**

- 1/La déclaration à souscrire cachet paraphé signée par le soumissionnaire.
- 2/Le présent CPS cachet paraphé signée par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention "Lu et approuvé".
- 3/ Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé permettant d'évaluer l'offre technique.

**C- Offre Financière :** L'enveloppe financière contiendra:

- 1/La lettre de soumission dûment signée par le soumissionnaire ou par une (des) personnes dûment autorisée (s).
- 2/Le bordereau de prix unitaires (BPU) rempli, portant signature et cachet du soumissionnaire.
- 3/Le devis quantitatif et estimatif (DQE) rempli, portant signature et cachet du soumissionnaire.

**N.B** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant le (105) jours à compter de la date de dépôt des offres. l'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en présence des soumissionnaires concernés ou leurs représentants dûment mandatés et aura lieu le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Djelfa.  
 Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE DJELFA -bureau du secrétariat- cité La Pépinière - DJELFA, le 15<sup>ème</sup> jour de 8h00 à 13h30 à compter de la date de publication de l'avis. L'ouverture des plis se fera, le même jour à 14h00, au Siège de la DTP  
 Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent y assister.  
 Au cas où, ce jour coïnciderait avec un weekend ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueraient le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Djelfa, le .....  
 Le directeur

DK NEWS

Anep : 1916026216 du 04/12/2019

# Mihoubi s'engage à réhabiliter des sites archéologiques pour en faire des sources de revenus

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre Azzedine Mihoubi s'est engagé, dimanche à partir de Tiaret, à réhabiliter des sites archéologiques, historiques et culturels pour en faire des sources importantes de revenus.

Au cours d'un meeting populaire, animé à la maison de la culture "Ali Mâachi", Azzedine Mihoubi s'est engagé, en cas de son élection à la magistrature suprême du pays, qu'il œuvrerait à "réhabiliter les sites culturels et historiques dont l'abri d'Ibn Khalidou de Tiaret, la grotte Cervantès d'Alger et leur exploitation comme sources de revenus pour le pays".

Il a ajouté que son programme s'oriente vers la réhabilitation des érudits et savants de l'Algérie dans les domaines culturel, artistique et historique. Le candidat a également insisté sur l'importance de la dimension historique et civilisationnelle de ces érudits et personnalités nationales en faisant connaître aux jeunes générations et aux chercheurs le parcours de ces figures, leurs œuvres et leurs luttes. Dans ce contexte, il citera l'exemple de l'Artiste-Chahid Ali Mâachi.

Sur le plan économique, il a fait part de son intention de réhabiliter les entreprises nationales et leur intégration dans le développement notamment des Hauts-plateaux, à initier de grands projets au profit de ces régions, à développer l'agriculture, secteur créateur d'emplois et de richesses.

Azzedine Mihoubi s'est engagé également à résoudre les problèmes des



éleveurs en vue de leur permettre d'élargir l'activité d'élevage du cheptel et des équidés.

Sur le plan sportif, le même candidat a fait part de son intérêt à développer

ce secteur en permettant aux clubs de recouvrer leur gloire d'antan, estimant que le club de la JSM Tiaret mérite de jouer les premiers rôles parmi l'élite footballistique.

Enfin, il a promis de réaliser le désir de la population locale par l'ouverture d'une faculté de médecine et la réalisation d'un hôpital universitaire à Tiaret.

## FRANCE : Perturbations sur les ondes de Radio France

Pour la seconde semaine, une partie des travailleurs du groupe Radio France maintient son mot d'ordre de grève, provoquant quelques perturbations dans les émissions du groupe de radio public français. Les récits de presse font état d'une "mobilisation en déclin", soit 2,3%, pour ce début de semaine selon la direction du groupe qui note un recul du nombre de grévistes par rapport au début du mouvement suivi par 11,2% le vendredi écoulé. Avec tout cela, l'impact de mouvement social se fait ressentir, si l'on en croit les comptes rendus de presse, à l'instar du site 20minutes.fr qui a constaté que « les programmes restent perturbés, tant du côté des antennes nationales comme France Inter et franceinfo, que des 44 stations locales de France Bleu. » Les représentants syndicaux sont presque unanimes pour relever que rien n'a pour le moment bougé du côté de la direction qui refuse leur principale revendication, à savoir le retrait du plan d'économies de la PDG du groupe Sibyle Veil. Cette dernière a inscrit à son programme "299 départs volontaires et, en parallèle, la création de 76 postes, sur un effectif total de près de 4.800 personnes", remarque 20minutes.fr.

DKnews

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA  
NIF: 41000200016085

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 19 /2019

Monsieur le Wali d'Alger représenté par le Directeur du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, (maître d'ouvrage), Monsieur le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Rouba, (agissant en qualité de maître d'ouvrage Délégué) lancent un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 39, 40, 42 ou 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Pour la réalisation des travaux suivants : Pour la réalisation du projet: **Aménagement d'un espace de jeux en gazon synthétique-cité Djurdjura- Réghaia.**

Les entreprises ayant qualification (03) ou plus activité principale ou secondaire en bâtiment ou travaux publics, ayant déjà réalisé au moins un (01) projet similaire (réalisation d'un terrain de jeux revêtu en gazon synthétique) justifiés par attestation de bonne exécution établie et signée par un maître d'ouvrage -organisme public, intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés publics de la Circonscription Administrative de Rouba ( contre présentation de certificat de qualification en cours de validité) et le versement de la somme de cinq mille dinars 5000,00 DA au compte N° 402.001/13 ouvert au non du trésor de la Wilaya d'Alger.

#### Le dossier de soumission doit contenir :

##### Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature, (selon modèle ci-joint datée et signée par le soumissionnaire).
- La déclaration de probité, (selon modèle ci-joint datée et signée par le soumissionnaire).
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires.

##### Statut de l'entreprise.

- Délégation de pouvoir pour les personnes habilitées à engager l'entreprise
- Certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité)
- Capacités financière : bilans financiers des trois dernières années (2016-2017-2018)
- Capacité techniques : moyens humains et matériels et référence professionnels.

##### Référence bancaire

- Extrait de rôle apuré
- La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet (avec justifications et présentation des diplômes, CV) et déclaration nominative CNAS, DAS.
- La liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec justifications et présentation des copies des cartes grises, assurances et factures d'achats du matériel de l'entreprise.

#### L'offre technique devra comprendre :

- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire, selon modèle de cahier des charges daté et signé.
- Mémoire technique sur le mode d'intervention
- Délai d'exécution exprimé en mois
- Planning d'exécution des travaux

#### L'offre financière devra comprendre :

- La lettre de soumission (selon modèle annexé au cahier des charges), dûment renseignés ; signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires BPU dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.

#### Pour plus de précision, voir l'article 10 pages 05 et 06 du cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la 1<sup>ère</sup> mention de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.
- Les offres doivent être déposées au bureau des marchés public de la Circonscription Administrative de Rouba le dernier jour des délais de préparation des offres au plus tard à 12h00.
- L'ouverture des plus se fera le même jour à 13h00.
- Au cas où ce jour coïnciderait avec un jour férié ou de repos légal, celui-ci prorogé au jour ouvrable suivant
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de trois (03 mois) augmentée de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le jour de dépôt de l'offre en séance publique à 13h 00 min à la Circonscription Administrative de Rouba : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comprenant la mention

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES

Intitulé.....

N° 19/ 2019

## LITTÉRATURE

### A 90 ans, Milan Kundera retrouve sa nationalité tchèque

C'est de la main de l'ambassadeur de Tchèque à Paris que l'illustre homme de littérature tchèque Milan Kundera a récupéré, le 28 novembre dernier, le certificat officialisant sa nationalité tchèque dont il a été déchu en 1979. Né en 1929 à Brno, dans l'ancienne Tchécoslovaquie, il rejoint Paris en 1975, après avoir été exclu du parti communiste en 1970. Suite à la publication de quelques œuvres et à des interviews critiques dans la presse française, il est

déchu de sa nationalité en 1979. À l'élection de Mitterrand, et sous l'égide de Jack Lang, ministre de la culture à l'époque, il obtient la nationalité française en 1981. Ayant toujours refusé d'entreprendre les démarches pour reprendre sa nationalité "qui lui a été retirée", les choses se seraient accélérées lors de la visite du premier ministre tchèque à Paris en 2018 ; ce dernier avait tenu à lui rendre hommage.

DKnews

## MEURTRE D'UNE JOURNALISTE À MALTE: L'UE réclame une enquête sans "ingérence politique"

L'enquête sur le meurtre de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia doit être menée "sans ingérence politique", averti la commissaire européenne Vera Jourova lors d'un entretien téléphonique avec le ministre maltais de la Justice. La commissaire, également vice-présidente de la Commission, "a exprimé son inquiétude sur la situation à Malte" et "insisté pour que l'enquête soit menée à son terme, sans aucune ingérence politique", a dit mardi un porte-parole à

propos de cet entretien qui a eu lieu lundi.

Le Premier ministre démissionnaire Joseph Muscat est accusé par la famille de la journaliste d'être intervenu pour protéger son chef de cabinet mis en cause dans l'affaire. Le ministre maltais de la Justice Owen Bonnici a aussi fait le point avec la commissaire, chargée notamment du respect de l'Etat de droit, sur la réforme de la justice, a précisé un porte-parole de la Commission, Christian Wigand. Mme Jourova a

estimé qu'il "reste du travail à faire". Une délégation du Parlement européen est actuellement à Malte pour une mission de deux jours en raison d'"interrogations sur l'indépendance du système judiciaire et de graves accusations de corruption aux plus hauts niveaux".

La journaliste d'investigation Daphne Caruana Galizia, qui enquêtait sur la corruption à Malte, a été tuée dans l'explosion de sa voiture piégée le 16 octobre 2017.





## EQUITATION : Championnat d'Algérie d'endurance vendredi et samedi prochains à Batna

Le championnat d'Algérie d'endurance aura lieu vendredi et samedi prochains au centre équestre de Batna, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue équestre de la wilaya de Batna en collaboration avec la FEA, verra la participation de plus de 70 chevaux et cavaliers d'une dizaine clubs équestres représentant 6 wilayas du pays. Le programme de ce championnat comporte trois courses, sur des distances de 40, 60 et 80 kilomètres.

La première journée prévoit une course sur 80km destinée aux chevaux 6 ans et plus et cavaliers âgés de 18 ans et plus. Ce rendez-vous équestre sera clôturé samedi avec deux courses, la première sur une distance de 40 km, destinée aux jeunes chevaux âgés de 4 et cavaliers de 14 ans et plus titulaires de 1er degré et la seconde sur une distance de 60 km, réservée aux jeunes cavaliers de 14 à 25 ans, enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et plus. Une visite vétérinaire est programmée la veille de la compétition.

## DOPAGE: L'AMA délocalise de Paris à Lausanne sa réunion sur la Russie

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a décidé de délocaliser de Paris à Lausanne (Suisse) la réunion le 9 décembre de son comité exécutif sur la Russie, en raison de la grève prévue en France, a annoncé lundi un porte-parole.

«Nous avons dû déplacer la réunion à cause des grèves et des très nombreuses perturbations potentielles, qui rendaient la logistique difficile. Nous avons donc dû délocaliser à Lausanne», a dit à l'AFP James Fitzgerald, porte-parole de l'AMA.

Plusieurs syndicats français ont appelé à une grève reconductible à partir de jeudi contre la réforme controversée des retraites défendue par le président Emmanuel Macron et qui risque d'être très suivie et de paralyser le pays, notamment les transports publics. L'AMA a évoqué de son côté une «grève générale imminente à Paris».

Si le comité exécutif de l'AMA confirme lors de la réunion à Lausanne la longue liste des mesures qui lui sont recommandées par son comité de révision de la conformité (CRC), la Russie serait purement et simplement mise au ban du sport international, avec exclusion des compétitions dont les JO de Tokyo-2020 puis les JO d'hiver de Pékin-2022. Selon le comité de révision de la conformité (CRC), la Russie aurait fait disparaître des «centaines» de résultats de contrôles antidopage suspects de ses fichiers transmis à l'AMA au début de l'année. Or, la remise de ces données était une condition indispensable pour lever de précédentes sanctions contre l'agence antidopage russe (Rusada), au cœur d'un système de dopage institutionnel entre 2011 et 2015. La Russie avait déjà été exclue des JO de Rio-2016 et de Pyeongchang-2018 en raison de ce vaste système institutionnel de dopage mis en œuvre aux JO de Sochi-2014.

APS

## CYCLISME / CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE - CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL ELITE : L'Algérien Azzedine Lagab en argent

Le cycliste Azzedine Lagab a offert à l'Algérie une deuxième médaille d'argent aux Championnats arabes sur route actuellement en cours à Alexandrie (Egypte), après sa deuxième place au contre-la-montre individuel Elite, disputé mardi, pour le compte de la quatrième journée.

Lagab a bouclé les 44 kilomètres de cette course en 57:04.61, derrière le Koweïtien Djafar Al-Ali, vainqueur en 55:59.51, au moment où un autre Koweïtien, Khaled Al-Khalifa a complété le podium en 58:00.66.

Lagab porte ainsi le total de la sélection algérienne à six médailles, après quatre journées de compétition : 4 or et 2 argent.

Une moisson qui aurait pu être meilleure si Abderrahmane Mansouri, le deuxième algérien engagé dans ce contre-la-montre Elite, avait réussi un résultat plus probant.

Mais il s'est finalement contenté de la quatrième place, avec un chrono de 58:05.77.



Lors de la précédente édition de ces Championnats arabes sur route, disputée également en Egypte, à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait décroché la première place au classement final, avec un total de 17 médailles : 10 or, 4 argent et 3 bronze.

## CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES: Cherki offre une 4<sup>e</sup> médaille d'or à l'Algérie



Le jeune cycliste Salah-Eddine Cherki a offert à l'Algérie une quatrième médaille

d'or aux Championnats arabes sur route qui se déroulent à Alexandrie (Egypte), après sa victoire au contre-la-montre individuel des cadets, mardi.

Cherki a bouclé les 17,5 kilomètres de course en 23:30.53, devançant ainsi l'émiratien Mohamed Ahmed Moubarek Al-Matbouï (23:36.09) et le Jordanien Nidal Al-Sadek (23:39.98).

De son côté, Mohamed Redouane Brinis, le deuxième Algérien engagé dans cette course, s'est contenté de la sixième place avec un chrono de 24:15.33.

Le contre-la-montre individuel seniors (messieurs) est également inscrit au programme de la journée de mardi.

Il se déroulera sur une distance de 44 kilomètres et l'Algérie y sera repré-

senté par le tandem Azzedine Lagab - Abderrahmane Mansouri.

Lundi soir, à l'issue de la troisième journée de compétition, c'est l'Algérie qui caracolait en tête du classement provisoire, avec 3 or et 1 argent, devant l'Egypte (2 or, 2 argent, 1 bronze) et le Koweït (2 argent et 1 bronze).

Avec cette quatrième médaille d'or décrochée par Salah-Eddine Cherki, l'Algérie conforte un peu plus sa position au sommet de la hiérarchie, en attendant le déroulement des autres épreuves.

Lors de la précédente édition, disputée également en Egypte, à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait pris la première place au classement final avec un total de 17 médailles : 10 or, 4 argent et 3 bronze.

## BODYBUILDING

### Une centaine d'athlètes attendus au championnat régional Ouest de bodybuilding à Béchar

Une centaine d'athlètes (seniors) sont attendus au championnat régional Ouest de bodybuilding et masse physique, prévu les 6 et 7 février 2020 à Béchar, a-t-on appris de l'association sportive locale «Faraj», spécialisée dans ce type de disciplines sportives.

Cette compétition regroupera des athlètes représen-

tant 20 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, en lice dans la spécialité bodybuilding (60 à 100 kg) et masse physique (par tailles), a précisé à l'APS Salhi Salah, président de l'association précitée.

Organisé par la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABFP), avec la contribution

de «Faraj», ce championnat régional, qui aura lieu pour la première fois à Béchar, sera encadré par 20 arbitres, dont plusieurs internationaux, en présence du président de la FABFP Moussa Messaouar, de l'entraîneur de l'équipe nationale de bodybuilding, Sid Ahmed Messaouar et de plusieurs techniciens spécialisés dans ces

disciplines, selon les responsables de l'association locale. L'association «Faraj» avait auparavant contribué aux côtés de la FABFP à l'organisation (Béchar, 17-19 octobre 2019), du tournoi national Mohamed-Ben Aziza, avec la participation de 150 athlètes, entraîneurs et cadres techniques de la fédération, a rappelé Salhi.

## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ DE L'ITF: Une chute vertigineuse de 427 places pour l'Algérienne Amira Benaïssa (1948<sup>e</sup>)

L'Algérienne Amira Benaïssa a subi une chute vertigineuse de 427 places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), glissant ainsi au 1948<sup>e</sup> rang de la nouvelle hiérarchie, dévoilée lundi soir par l'instance.

Une régression lourde de conséquences, même sur «le statut national» de l'Oranaise de 28 ans, car elle passe du rang de la deuxième meilleure Algérienne sur le plan mondial, à celui de quatrième.

En effet, Benaïssa se trouve désormais très loin derrière Inès Ibbou, qui s'est

maintenue pour la troisième semaine consécutive au 178<sup>e</sup> rang mondial, restant du coup l'Algérienne la mieux classée sur le plan mondial chez l'ITF.

La deuxième place occupée jusqu'à par Benaïssa revient désormais à Hanine Boudjadi, qui s'est maintenue pour la deuxième semaine consécutive au 1764<sup>e</sup> rang, au moment où sa sœur, Yasmine, a gagné une place dans ce nouveau classement mondial, et dans lequel elle figure désormais au 1859<sup>e</sup> rang.

La hiérarchie mondiale de l'ITF est toujours dominée par l'Australienne Seone Mendez, devant l'Égyptienne San-



dra Samir (2<sup>e</sup>) et la Brésilienne Thaïsa Grana Pedretti (3<sup>e</sup>).

## Lionel Messi remporte son 6<sup>e</sup> Ballon d'Or, record absolu

L'Argentin Lionel Messi a remporté lundi son sixième Ballon d'Or, un record qu'il est désormais le seul à détenir, devant le Portugais Cristiano Ronaldo.



L'attaquant du FC Barcelone, 32 ans, a notamment devancé Virgil Van Dijk et Sadio Mané, les deux joueurs de Liverpool vainqueurs de la Ligue des champions, pour succéder au Croate Luka Modric (Real Madrid), ainsi que Ronaldo.

L'Argentin, lauréat d'un seul

titre cette année (le Championnat d'Espagne), est de nouveau sacré après 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015.

Le milieu international algérien de Manchester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez, s'est classé à la 10<sup>e</sup> place, au classement final du Ballon d'Or 2019.

### Le palmarès complet

#### ● Ballon d'Or masculin

1. Lionel Messi (ARG/FC Barcelone) GAGNANT
2. Virgil van Dijk (NED/Liverpool)
3. Cristiano Ronaldo (POR/Juventus Turin)
4. Sadio Mané (SEN/Liverpool)
5. Mohamed Salah (EGY/Liverpool)
6. Kylian Mbappé (FRA/PSG)
7. Alisson Becker (BRE/Liverpool)
8. Robert Lewandowski (POL/Bayern Munich)
9. Bernardo Silva (POR/Manchester City)
10. Riyad Mahrez (ALG/Manchester City)

#### ● Ballon d'Or féminin

1. Megan Rapinoe (USA/Reign FC) GAGNANTE
2. Lucy Bronze (ENG/Lyon)
3. Alex Morgan (USA/Orlando Pride)
4. Ada Hegerberg (NOR/Lyon)
5. Viviane Miedema (NED/Arsenal)
6. Wendie Renard (FRA/Lyon)
7. Sam Kerr (AUS/Chicago Red Stars)
8. Rose Lavelle (USA/Washington Spirit)
9. Ellen White (ENG/Manchester City)
10. Dzsenifer Marozsan (GER/Lyon)

#### ● Trophée Kopa

(meilleur joueur de l'année civile âgé de moins de 21 ans au 31 décembre)

1. Matthijs de Ligt (NED/Ajax Amsterdam puis Juventus Turin) GAGNANT
2. Jadon Sancho (ENG/Borussia Dortmund)
3. Joao Felix (POR/Benfica puis Atlético de Madrid)

#### ● Trophée Yachine

(meilleur gardien, nouvelle récompense)

1. Alisson Becker (BRE/Liverpool) GAGNANT
2. Marc-André ter Stegen (GER/FC Barcelone)
3. Ederson (BRE/Manchester City).

## BALLON D'OR 2019 : Mahrez termine à la 10<sup>e</sup> place

Le milieu international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez, s'est classé à la 10<sup>e</sup> place, au classement final du Ballon d'Or France Football 2019, dont la cérémonie se déroule en ce moment au Théâtre du Châtelet, à Paris.

Le capitaine de l'équipe nationale d'Algérie, championne d'Afrique en titre, a été retenu dans une liste finale comprenant 30 joueurs.

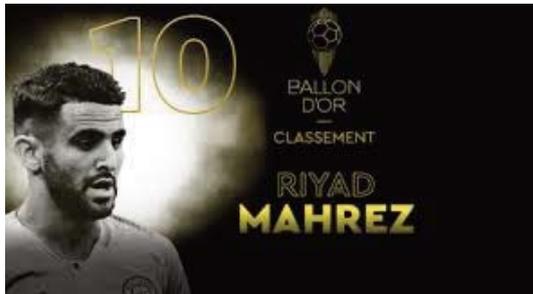
Mahrez a été nommé pour la deuxième fois de sa carrière après 2016 (7<sup>e</sup> place), alors qu'il portait les couleurs de Leicester City.

Outre Mahrez, deux autres joueurs africains figurent dans le Top 10, il s'agit de l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool) et du Sénégalais Sadio Mané (Liverpool).

Mahrez (28 ans), arrivé à Man City en 2018, s'est distingué pour sa première saison en dépit d'un volume de jeu assez moyen, en inscrivant 12 buts et délivrant 12 passes décisives, toutes compétitions

confondues. Le natif de Sarcelles (France) a largement contribué au trophée de la CAN-2019 remportée en juillet dernier par les Verts en Egypte, permettant à l'Algérie de renouer avec le sacre continental après 29 ans de disette. Le Ballon d'Or est attribué par un jury international de journalistes spécialisés à raison d'un représentant par pays. Le Ballon d'Or est attribué en fonction de trois critères principaux : performances individuelles et collectives (palmarès) pendant l'année, classe du joueur (talent et fair-play), et carrière du joueur.

L'attaquant argentin du FC Barcelone



Lionel Messi, quintuple détenteur du trophée, est le grand favori pour succéder au meneur de jeu croate du Real Madrid Luka Modric, détenteur du Ballon d'Or 2018.

En cas d'une nouvelle consécration pour la «Pulga», il dépasserait l'attaquant portugais de la Juventus de Turin Cristiano Ronaldo qui compte également cinq trophées.

## TROPHÉE YACHINE: Alisson Becker sacré meilleur gardien de l'année



Le gardien brésilien de Liverpool, Alisson Becker, a remporté lundi le trophée Yachine, un prix récompensant le meilleur gardien de l'année civile remis lors de la cérémonie du

Ballon d'Or. Vainqueur de la Ligue des champions en club et de la Copa América avec la Seleção, Alisson, 27 ans, a notamment devancé trois gardiens de la Premier League, Kepa Arrizabalaga (Chelsea), son compatriote Ederson (Manchester City) et Hugo Lloris (Tottenham), le capitaine des champions du monde français. Étaient par ailleurs nommés dans une sélection de dix portiers, Manuel Neuer, Marc-André ter Stegen ou encore André Onana, le gardien camerounais de l'Ajax d'Am-

sterdam, demi-finaliste de la C1.

Le trophée Yachine, en hommage au portier Ballon d'Or 1963 Lev Yachine, a été lancé cette année par le magazine France Football, en parallèle du traditionnel Ballon d'Or.

Le prix récompense le meilleur gardien de l'année civile, attribué par un jury international de 180 journalistes (un par pays) selon les critères suivants (du plus important au moins important): performances individuelles et collectives, classe, et carrière.

## L1/USMBA: Les dettes estimées à plus de 90 millions DA, le club fera l'impasse sur le mercato hivernal

La direction de l'USM Bel-Abbès (Ligue 1 de football) s'est déclarée, mardi, incapable «à l'heure actuelle» de s'acquitter de ses dettes envers d'anciens joueurs estimées à un peu plus de 90 millions DA.

«Vu la crise financière dans laquelle se débat le club, nous ne sommes pas en mesure de régler toute cette somme, même si cela va nous valoir d'être privés de recrutement lors du mercato hivernal», a déclaré à l'APS le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad.

Il y a quelques jours, la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) relevant de la Fédération algérienne de football a interdit à six clubs de l'élite, dont l'USMBA, de recruter lors du mercato hivernal qui débutera le 20 décembre, s'ils ne venaient pas à épurer leurs dettes envers d'anciens joueurs, rappelle-t-on.

«Nous essayerons de trouver un terrain d'entente avec les joueurs concernés pour que leur paiement se fasse selon un échéancier précis, mais dans le cas où ils refuseraient, nous serons dans l'obligation de faire l'impasse sur le recrutement hivernal», a précisé Kaddour Benayad, ajoutant que la priorité pour l'heure «va à la régularisation de la situation financière de l'actuel effectif».

La formation de la «Mekerra», à l'instar de la quasi-totalité des autres clubs algériens, est confrontée à d'interminables problèmes financiers ayant causé un départ massif de ses joueurs au cours de l'intersaison.

La majorité des joueurs partis ont recouru à la CNLR pour être rétablis dans leurs droits.

Le verdict de cette instance est en leur faveur.

Il s'agit de Masmoudi, Legraa, Ait Fergane, Zouari, Guebli, Khedraïa, Tabti et Benayad, selon le même responsable.

Se trouvant en situation de faillite, le salut de la Société sportive par actions (SSPA) de l'USMBA «passe par le rachat par une entreprise publique de la majorité de ses actions», a encore dit le DG du club.

Le même responsable attend «avec impatience» la mise en application du projet du gouvernement portant sur la mise à la disposition des clubs professionnels d'entreprises publiques pour les accompagner, comme annoncé précédemment par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui.

Les «Vert et Rouge», qui restent sur une sévère défaite sur le terrain de l'AS Ain M'lila (3-0), occupent la 10<sup>e</sup> place au classement avec 13 points et un match en moins.

Ils accueilleront samedi le dauphin, le MC Alger, dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée de championnat.

## LIGUE 1: La DCGF en tournée chez les clubs à partir du 8 décembre

La Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) sera en tournée chez les 16 clubs de Ligue 1 à partir du 8 décembre pour «circonscrire avec davantage de précisions et de détails» la situation de leurs SSPA, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). «Cette tournée permettra à la DCGF de se faire une idée plus précise sur ce qui se passe réellement au niveau de chaque club», a écrit l'instance fédérale dans un communiqué, ajoutant que cette démarche «permettra de circonscrire avec davantage de précisions et de détails l'examen de la situation de ces Sociétés sportives par actions (SSPA)». La décision a été prise lundi, lors d'une réunion au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), entre l'ensemble des représentants des différentes SSPA des clubs de Ligue 1 professionnelle et la DCGF. Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des résolutions du dernier Bureau fédéral, le président de la DCGF, Réda Abdouch a rappelé le rôle de cette structure dans l'accompagnement des clubs pour les aider à régler les problèmes auxquels ils font face, leur permettre d'assainir leur situation financière et améliorer leur gestion ainsi que leur gouvernance.

Abdouch a souligné «la nécessité de collaborer tous ensemble», non pas pour aller vers des sanctions des clubs, mais plutôt «pour la recherche de solutions» qui impliqueraient non seulement les acteurs du football, mais aussi d'autres institutions et départements ministériels. L'assistance a profité de l'occasion pour évoquer plusieurs autres points lors de cette réunion, notamment l'amendement du contrat-type du joueur professionnel ainsi que l'introduction de la prime de performance dans le revenu du joueur. L'assistance est tombée d'accord également sur le principe de s'accorder un délai minimum d'une année pour assainir la situation de tous les clubs et mettre en application les nouvelles règles qui seront retenues à partir de la saison 2021-2022.

## CHAMPIONNAT GREC (OLYMPIAKOS) : Soudani serein pour le reste de la saison

L'attaquant international algérien de l'Olympiakos Hilal Soudani, s'est montré serein quant à la suite du parcours de son équipe, en championnat grec de football, en dépit du match nul concédé dimanche à domicile face à son concurrent direct pour le titre, le PAOK Salonique (1-1), dans le cadre de la 12e journée.

«Celui qui gagne la rencontre ne gagnera pas forcément le championnat.

Continuer les prochaines journées en tête du classement, c'est la chose la plus importante.

PAOK est une bonne équipe mais nous avons montré que nous sommes meilleurs.

Nous avons encore beaucoup de matchs devant nous pour remporter le championnat», a-t-il indiqué, cité mardi par la presse locale.

Lors de ce choc de la 12e journée, Soudani a fait son apparition peu avant la pause (41e), alors que l'autre international algérien de l'Olympiakos Yassine Benzia n'a pas été convoqué.

Les deux équipes occupent conjointement le fauteuil de

leader avec 28 points, avec une avance de 9 longueurs sur le poursuivant direct.

«Nous avons tout fait pour marquer un deuxième but. Nous avons bien travaillé ensemble, mais nous ne l'avons pas fait.

Toute l'équipe voulait la victoire mais nous ne l'avons pas obtenue. Peu importe la difficulté, nous devons laisser le match de côté. Nous avons encore beaucoup de rencontres à jouer et nous continuerons à être forts», a-t-il ajouté.

Gravement touché au genou, Soudani a retrouvé la compétition en août dernier, soit après plus de dix mois loin des terrains, à l'occasion de la réception d'Asteras Tripolis (1-0), en match comptant



pour la 1e journée du championnat grec. Le deuxième meilleur buteur en activité de la sélection algérienne avec 23 buts, arrivé durant l'intersaison en Grèce en provenance de Nottingham Forest

(Div.2 anglaise), a rejoué en équipe nationale le 14 novembre dernier, lors de la réception de la Zambie (5-0) à Blida, dans le cadre de la 1re journée des qualifications de la CAN-2021, avec un but à la clé.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (15E JOURNÉE): Monaco-PSG reprogrammé le 15 janvier

Le choc de la 15e journée du championnat français entre l'AS Monaco et le Paris SG, qui devait se jouer dimanche soir mais reporté pour cause d'intempéries, a été reprogrammé pour le 15 janvier prochain (21h00), annonce mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

Le calendrier des deux clubs, notamment celui du Paris SG, engagé en Ligue des champions, étant chargé, n'a pas

permis de faire jouer la rencontre avant la fin de l'année, précise la même source.

Initialement prévue dimanche, la rencontre avait été reportée en raison des intempéries dans le Sud de la France.

Le secteur des Alpes-Maritimes et du Var a été placé en vigilance rouge (pluies et inondations), ce qui a entraîné le report de ce match.

Hasard du calendrier : ce match aller

se déroulera quatre jours après le match retour, fixé au 11 janvier au Parc des Princes à Paris (20e journée).

Au classement, le PSG est toujours leader avec 33 points, soit cinq de plus que le dauphin Marseille, alors que Monaco, où évolue l'attaquant international algérien Islam Slimani, occupe la 14e position avec 18 points.

## SANCTIONS :

### Le huis clos pour l'ES Sétif et le CABB Arreridj, expulsion annulée pour Sayoud (LFP)

Les deux pensionnaires de Ligue 1 de football, l'ES Sétif et le CABB Arreridj, ont écopé chacun d'un match à huis clos (3e infraction), pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, les deux formations des hauts plateaux devront s'acquitter d'une amende de 200,000 dinars, précise la même source.

Dans le même registre, le MC Alger et le CR Belouizdad ont été mis à l'amende (200,000 dinars) pour utilisation et jets de fumigènes (2e infraction).

Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a décidé d'annuler le 2e avertissement infligé au meneur de jeu du CRB Amir Sayoud, expulsé lors du derby algérois disputé samedi face au MC Alger (2-2) au stade Omar-Hamadi.

L'annulation du second carton signifie la levée de la suspension du joueur.

«Suite à l'examen du rapport du CRB, et après avoir visionné la vidéo, la commission constate que le joueur est rentré sur le terrain de jeu pour fuir les projectiles venant des tribunes», souligne la LFP dans son procès-verbal.

Du coup, Sayoud sera présent lors du prochain match de son équipe, à domicile face à la JS Saoura, samedi prochain. Enfin, le défenseur central du MC Oran Boualem Masmoudi, a écopé de quatre matchs de suspension ferme plus une amende de 40,000 dinars, pour «comportement antisportif envers officiels».

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES/GR.D) :

### Le Raja de Casablanca risque l'exclusion

Le Raja de Casablanca (Div.1 marocaine) risque d'être exclu de la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique de football, pour une erreur administrative commise samedi dernier lors de la réception de l'ES Tunis (0-2), dans le cadre de la 1re journée (Gr.D), où figure notamment l'un des deux représentants algériens la JS Kabylie, rapporte lundi le site sportif marocain le 360 Sport.

En effet, le Raja a placé les publicités de ses partenaires sur les panneaux du complexe Mohammed V, contrairement au règlement marketing et média de l'instance panafricaine. «Tous les droits commerciaux (y compris, les droits d'exploitations, de la télévision, de la retransmission et les droits médias et marketing) en relation

avec la Ligue des Champions de la CAF appartiennent exclusivement à la CAF sur une base mondiale et feront l'objet de contrats séparés et librement négociés entre la CAF et des agences spécialisées comme prévu dans les règlements de Marketing et Média de la CAF», stipule le chapitre 20 du règlement de la Ligue des Champions. Ce même chapitre ajoute que «les droits concernant les matches de groupe et les matches qui suivent les matches de groupe, sont directement gérés par la CAF ou la société détentrice des droits».

Ainsi chaque association nationale engagée à la Ligue des Champions doit fournir aux agences spécialisées des «stades vierges de toute publicité».

En cas de non-respect des obli-

gations de la CAF par l'association nationale, «l'équipe concernée sera exclue de la compétition et sera suspendue pour la prochaine édition, nonobstant tout autre sanction susceptible d'être imposée à la fédération à laquelle appartient l'équipe concernée».

Au terme de la 1re journée (Gr.D), l'ES Tunis et la JS Kabylie, vainqueurs à domicile face respectivement à l'AS Vita Club de la RD Congo (1-0), occupent conjointement le fauteuil de leader.

Les deux équipes s'affronteront vendredi prochain au stade Radés de Tunis (20h00), pour le compte de la 2e journée, alors que le Raja devra se rendre à la RDC pour défier également vendredi (17h00) l'AS Vita Club.

## EURO-2020 (PRÉPARATION): L'Angleterre jouera l'Autriche et la Roumanie en juin

L'Angleterre affrontera l'Autriche et la Roumanie en juin lors de matches préparatoires à l'Euro-2020, a annoncé la fédération anglaise mardi.

Les «Three Lions» iront à Vienne le 2 juin avant de recevoir la Roumanie le 7 juin, dans un stade qui reste à désigner, précise le communiqué.

Lors de l'Euro-2020, l'Angleterre, tête de série et hôte du groupe D, affrontera à Wembley la Croatie qui l'avait battue en demi-finale du dernier Mondial, la République Tchèque, qui était dans son groupe de qualification, et l'équipe qui sortira de la voie C des barrages, c'est à dire Ecosse, Norvège ou, Serbie.

L'Autriche fait, elle, partie du groupe C avec l'Ukraine, les Pays-Bas et le vainqueur de la voie D des barrages (Géorgie, Belarus, Macédoine du Nord ou Kosovo) ou la Roumanie, en tant que pays hôte de ce groupe, si elle se qualifie par la voie A avec l'Islande, la Bulgarie et la Hongrie.

L'Angleterre avait déjà annoncé des matches amicaux pour mars contre le Danemark à Wembley le 31 mars.

Quatre jours plus tôt, l'Angleterre disputera également une rencontre de préparation contre un adversaire qui reste à déterminer.

### Sergio Rico devrait rester

Doublure de Keylor Navas, Sergio Rico (26 ans, 1 match en L1 cette saison), prêté par le FC Séville, devrait rester au Paris Saint-Germain au-delà de la saison actuelle. En effet, Mundo Deportivo explique que le club de la capitale va lever l'option d'achat du gardien espagnol, fixée à 10 millions d'euros. Une décision qui pourrait pousser Alphonse Areola, prêté sans option d'achat au Real Madrid, à mettre définitivement les voiles l'été prochain.



### Van Dijk pose une seule condition

Le PSG et le Real Madrid sont prêts à s'étripier pour Virgil Van Dijk que Liverpool ne souhaite pourtant pas libérer. Le défenseur central aurait alors fait savoir sa condition à ces trois formations.

Virgil Van Dijk n'est plus à présenter. Défenseur central très talentueux, l'international néerlandais est même considéré par de nombreux observateurs comme celui à qui devrait revenir le Ballon d'Or le 2 décembre prochain. C'est dire s'il est très performant, lui qui a remporté la Ligue des champions avec Liverpool la saison dernière et qui coracle actuellement en tête de la Premier League.

Le PSG et le Real Madrid voudraient donc attirer Virgil Van Dijk. Pour le PSG, ce serait un énorme coup en vue de remplacer Thiago Silva qui n'est plus de la toute première fraîcheur physique.

Quant au Real Madrid, c'est évident que la défense centrale, principalement composée de Sergio Ramos et de Raphaël Varane, n'est pas son maillon fort.

Des intérêts qui ne disent rien qui vaille à Liverpool, pas du tout séduit par un départ de Virgil Van Dijk. Autrement dit, Liverpool n'a aucune intention de libérer son impérial défenseur central. Alors, les Reds seraient disposés à offrir une prolongation au Néerlandais.

Une proposition que ce dernier ne verrait pas d'un mauvais oeil, loin de là. Mais Virgil Van Dijk ne prolongerait pas avec Liverpool la tête baissée. Selon El Desmarque, le joueur aurait posé une condition : être mieux rémunéré que son compatriote Matthijs De Ligt à la Juventus Turin.

## Excellente nouvelle pour Paul Pogba

Paul Pogba pourrait bien quitter les Red Devils, et ce dès cet hiver. Le Français souhaiterait partir depuis son transfert avorté vers le Real Madrid cet été et sa situation contractuelle pourrait faire baisser son prix.

Depuis un certain temps déjà, il est question de sommes astronomiques quand vient le temps d'aborder un éventuel transfert de Paul Pogba, que ce soit au Real Madrid où il a failli signer l'été dernier, ou à la Juventus avec laquelle il nourrit un affect depuis son explosion au plus haut niveau en Italie. Ces derniers mois, plusieurs sources ont évoqué un pris allant de 150 à plus de 180M€ pour le Français, mais sa situation contractuelle pourrait permettre un transfert en dessous de cette fourchette.

Selon Calciomercato.it, Paul Pogba serait estimé à 120M€. Un chiffre en deçà des sommes évoquées au cours des précédents mercato. Mais Manchester United réaliserait quand même une plus-value pour un joueur acheté 105M€ en 2016. Sous contrat jusqu'en 2021, le joueur sera en position de force à l'été 2020 s'il ne venait pas à partir lors de ce mercato d'hiver. Le fait que le joueur souhaite faire ses valises pourrait également jouer en faveur d'une baisse de prix.

### Emre Can bientôt prêté ?

S'il ne semble pas faire partie des plans de Sarri à Turin, Emre Can pourrait aider bien d'autres clubs.

D'ailleurs, la Juventus ne retiendra pas l'international allemand, même sous la forme d'un prêt, selon Tuttosport. Une bonne nouvelle pour le PSG qui se chercherait un nouveau milieu défensif.



### Guardiola parle prolongation

Annoncé avec insistance comme proche d'un retour au Bayern Munich dans les prochains mois, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola et son club ont rapidement tempéré (voir ici). Car présent depuis l'été 2016, l'Espagnol se plaît en Angleterre. Et il n'écarter pas de prolonger l'aventure manucienne au-delà de son contrat, après juin 2021.

"Cela dépendra des résultats. Je suis tellement à l'aise avec ce club, on verra ce qui se passera cette saison et la saison prochaine. J'ai encore dix-huit mois (de contrat), c'est beaucoup de temps dans le football."

Une réponse plaisante pour les supporters manuciens. Un peu moins pour les Bavarois. Malgré tout, l'adage dit que la réalité du moment n'est pas celle de demain...



ALGÉRIE-ESPAGNE

## M. Arkab reçoit le nouveau P-dg de la compagnie espagnole Cepsa

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, à Alger, le nouveau P-dg de la compagnie espagnole Cepsa, Philippe Boisseau, qui remplace Pedro Miro, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur l'état des relations de coopération entre le groupe Sonatrach, et Cepsa, souligne la même source. Cette coopération comprend les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et les perspectives de leur développement ainsi que l'élargissement à d'autres segments d'activité tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, précise le communiqué. "Les deux parties se sont félicités de l'excellence des relations de coopération et de partenariat qui lient les deux pays depuis plusieurs années", note le document. Ils ont également exprimé leur volonté de poursuivre cette coopération dans un cadre mutuellement bénéfique, d'autant plus que "les opportunités de coopération sont très importantes et très prometteuses", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

## Le MAE dément les informations sur le prétendu avertissement lancé par l'Algérie à la Minurso

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) bat en brèche les informations rapportées par des médias étrangers sur le prétendu "avertissement lancé par le Gouvernement algérien" à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), a indiqué lundi le porte-parole du MAE.



En réponse à une question de l'APS «au sujet d'un prétendu avertissement lancé par le gouvernement algérien à la Minurso sur le risque d'enlèvement d'étrangers dans les camps de réfugiés sahraouis, colporté par des médias étrangers, dont un site électronique de droit fran-

çais activant en Algérie», M. Benali-Chérif a tenu d'emblée à préciser que «les médias ayant servi de support à la propagation de cette information fautive et infondée, versent dans la manipulation et la diffusion d'informations farfelues, dans un but évident de nuire à l'Algérie, à son peuple et à ses institutions». Il a affirmé que «le prétendu avertissement du Gouvernement Algérien à la Minurso est d'autant plus fantaisiste et controvérsé que les camps sahraouis de Tindouf se trouvent en territoire algérien et que partant, les Forces de sécurité algériennes, à leur tête l'Armée nationale populaire, veillent à la sécurité de l'intégrité du territoire national». Le porte-parole du MAE a, par ailleurs, relevé le fait que «le timing choisi par les responsables de ces médias et leurs parrains est loin d'être fortuit, compte-tenu du contexte régional, notamment la proximité de certaines échéances importantes».

PRÉSIDENCE

## M. Bensalah met fin aux fonctions du SG du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin, lundi, aux fonctions de M. Mohamed Salah Eddine Seddiki en sa qualité de secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

ALGÉRIE-ONU

## M. Chenine reçoit la représentante résidente du PNUD en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a reçu mardi au siège de l'APN, la représentante résidente du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, a indiqué un communiqué de la chambre basse. L'entretien a porté sur les domaines de l'action commune, notamment le Programme qui a réalisé d'importants acquis dans divers plans et niveaux, précise la même source.

CNAS :

## Plus de 47.000 accidents de travail déclarés en 2018

Un total de 47.553 accidents de travail, dont 529 mortels ont été déclarés en 2018, selon les statistiques dévoilées, hier, à Alger par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Le nombre des indemnités journalières prises en charge par la Caisse s'élève à 2.158.431 tandis que les dépenses ont dépassé 26 milliards DA en matière de prise en charge des accidents de travail et des maladies professionnelles, selon les chiffres communiqués lors des travaux de la 2<sup>e</sup> édition du Congrès international de prévention des risques professionnels. Concernant la répartition par secteurs d'activité, un taux de 26% du total des accidents de travail et de 45% des accidents mortels ont été enregistrés dans le secteur des BTP tandis que le taux des accidents dans le secteur des services s'élève à 26,8% et

de 10% dans la sidérurgie. S'agissant des maladies professionnelles, 410 maladies professionnelles, à des degrés divers, ont été déclarées, a précisé la Caisse ajoutant que ces maladies sont la surdité (19%), la tuberculose (13,6%) et les troubles de la parole (12,02%). Par ailleurs, la Caisse a visité, durant les cinq dernières années, 179.799 établissements dans le cadre des visites suivant la déclaration d'accidents de travail et de maladies professionnelles, dont 29.999 opérations de contrôle et d'enquête sur les accidents de travail et les maladies professionnelles au niveau des établissements outre l'émission de 93.948 recommandations aux patrons et l'organisation de 2.000 activités d'information et de sensibilisation au profit des patrons, des stagiaires et des apprentis de la formation professionnelle".

## Taxe GAFA Une réponse européenne aux sanctions américaines contre la France

L'Union européenne "agira d'une seule voix" face aux menaces américaines de surtaxer lourdement certains produits français en réponse à l'instauration en France d'une taxe sur les géants du numérique, a affirmé hier un porte-parole de la Commission européenne. "L'Union européenne agira et réagira d'une seule voix", a déclaré ce porte-parole, Daniel Rosario, ajoutant que la Commission travaillait "en étroite coordination avec les autorités françaises sur les prochaines étapes". Paris a exprimé l'espoir d'une "riposte forte" européenne.

L'annonce des autorités américaines, lundi en fin de journée, fait suite à une enquête ouverte en juillet dernier par le représentant américain au Commerce (USTR) concluant que cette législation française dite "Gafa" (en référence aux géants américains Google, Apple, Facebook et Amazon) porte préjudice aux entreprises américaines.

## SOMMET DE L'OTAN À LONDRES Trump fait chauffer l'ambiance

A son arrivée, hier sur le sol britannique, pour prendre part aux travaux du sommet de l'OTAN à Londres, le président américain a sorti ses griffes pour marquer le président Macron dont il a jugé les propos sur l'OTAN de "très insultants". Pour rappel le président français avait jugé cette organisation en "situation de mort cérébrale", au cours d'une interview à une publication américaine il y a quelques jours. Pour Trump, la déclaration du jeune président français est "très dangereuses, d'autant, a-t-il tenu à préciser que "Personne n'a besoin de l'Otan plus que la France". Le président américain s'en est également pris "aux mauvais payeurs", c'est à dire ceux qui



trainent les pieds pour réserver 2% de leur PIB à leur budget militaire en 2024. A quelques heures de l'ouverture du sommet, le président Macron a tenté de détendre les relations en se disant « très heureux de pouvoir avoir cet échange et de pouvoir faire avancer les choses », quelques heures avant une ren-

contre prévue entre les deux présidents.

Trump y est lui aussi allé d'une petite "pommade adoucissante", en déclarant vouloir « payer mes respects aux 13 militaires tués en Afrique, toutes mes condoléances vont aux familles françaises ».

DKNews

MDN

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de plus de 6 quintaux de kif traité à Nâama

Plus de 6 quintaux de kif traité ont été saisis lors d'une opération menée lundi à Nâama par des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans le sillage des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotraffic dans notre pays, des

Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 2 décembre 2019, une grande quantité de kif traité s'élevant à 6,313 quintaux, et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée dans la localité de Fathat Djemine, commune d'Ain-Safra, wilaya de Nâama (2<sup>ème</sup> Région militaire)», précis la même source.

Dans un autre contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont inter-

cepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar (6<sup>ème</sup> Région militaire) et Tindouf (3<sup>ème</sup> Région militaire), «2 individus et saisi un groupe électrogène, un marteau piqueur, une plaque photovoltaïque, ainsi que 3 véhicules chargés de 6.000 litres de carburant destinés à la contrebande, tandis que 40 quintaux de tabac ont été saisis à Biskra (4<sup>ème</sup> Région militaire)», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des Gardes-côtes ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de «6 personnes qui étaient à bord d'une embarcation de construction artisanale à 7 miles marins nord Ras El Hamra, wilaya d'Annaba (5<sup>ème</sup> Région militaire), alors que 86 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Amenas (4<sup>ème</sup> Région militaire) et Béchar (3<sup>ème</sup> Région militaire)», conclut le MDN.